

RESTAURANT BIJOU
Tél. 456
Geo. Fouriezos, Prop.
Pension régulière et repas à la carte
SODAS — CONFISERIE — REPAS
147 Cascades St-Hyacinthe

LE CLAIROIR

NOUVEAUTE et BAS PRIX...
sont deux Spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 -:- 67 St-François
St-Hyacinthe

UN DE NOS SAINTS HOMMES

RÉSULTATS DE LA VERIFICATION DES LIVRES DU NOTAIRE HORACE ST-GERMAIN. — IL MANQUAIT DEPUIS DIX ANS \$394.16. — "NE JUGEZ PAS SI VOUS NE VOULEZ PAS ETRE JUGE," DIT LA BIBLE.

Le 26 décembre 1930 dans le but de salir par fausses intentions la réputation de notre ancien maire et celle de ses collègues le notaire St-Germain écrivait dans "Le Courrier" de St-Hyacinthe:

Nous sommes convaincus que toutes les illégalités et les singularités ne sont pas des canailleries, mais nous savons que les canailleries se rencontrent toujours dans les illégalités."

Nous avons démontré jusqu'ici, avec preuves à l'appui, le notaire St-Germain était un des secrétaires-trésoriers qui ont le plus mauvais record dans notre province sous le rapport des irrégularités. Par les rapports de l'examen de ses livres qui a été fait par un des vérificateurs du département des Affaires Municipales, à la suite d'une demande de conseil de comté, nous avons établi qu'il ne suivait aucune des prescriptions essentielles de la loi pour sauvegarder les intérêts des municipalités. M. St-Germain a répondu que les prescriptions étaient inutiles, qu'il ne les suivait pas et que si les conseils municipaux n'étaient pas contents qu'ils n'avaient rien à lui reprocher.

C'est ce qu'a fait le conseil municipal de St-Joseph et ce qu'il se réjouit aujourd'hui de l'avoir fait, car il a rendu un signalé aux contribuables de sa municipalité. Les taxes sur aujourd'hui tenus d'une manière compréhensible; la perception des taxes et licences se fait mieux et la municipalité des intérêts sur ses dépôts en banque alors qu'anciennement elle n'en retirait aucun, ses dépôts étant faits au notaire St-Germain, contrairement aux dispositions de la loi.

L'amélioration constatée dans les affaires de la municipalité est tellement importante qu'elle inspira aux syndics paroissiaux de St-Joseph l'idée de remplacer le notaire St-Germain par le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Roméo Forbes.

Les syndics se félicitent maintenant d'avoir suivi l'exemple de la municipalité. Un mois à peine après ce changement ils ont appris qu'il manquait dans leur caisse depuis dix ans la somme de \$394.16.

Le notaire St-Germain, un de nos infatigables de l'Hôtel de Ville, l'homme qui prétend que les prescriptions de la loi pour la tenue des comptes des corporations publiques sont inutiles, qu'il ne les suivait pas, et dans son rapport aux syndics en décembre, il manquait cette somme de tout près de \$394.16.

Voici comment l'affaire a été découverte: le 13 décembre dernier M. Roméo Forbes était nommé secrétaire des syndics en remplacement du notaire Horace St-Germain.

Le notaire St-Germain remit à cette date la somme de \$394.16 à M. Forbes, ce montant étant celui apparaissant à son rapport en date du 1er décembre comme étant la balance en sa faveur à cette date. M. Forbes refusa de donner un reçu final et le notaire lui demanda une vérification des livres du notaire St-Germain.

Les syndics approuvèrent la vérification et cette vérification faite par M. A. V. Blanchard qui présente son rapport le 30 janvier.

Le rapport a été soumis dimanche dernier aux syndics et ils ont approuvé.

Il est établi que le notaire St-Germain, au lieu de remettre \$394.16 à M. Forbes le 13 décembre aurait dû lui donner \$5, montant exact de la balance en caisse à cette date. Le notaire St-Germain redevenait donc \$394.16 dette qu'il avait envers la municipalité.

Car le rapport du vérificateur Blanchard était accompagné d'une lettre du notaire St-Germain et de son chèque de \$394.16.

Erreur, d'après M. St-Germain, remontait à 1921-22. Il dit que la paroisse a perdu depuis cette date les intérêts composés sur la somme de \$394.16. Les intérêts composés sur \$394.16 à 6% sur la somme de \$394.16. Les intérêts composés sur \$394.16 à 6% sur la somme de \$394.16. Les intérêts composés sur \$394.16 à 6% sur la somme de \$394.16.

Il est maintenant que dire de la méthode de tenue de livres du notaire St-Germain qui fait qu'il se promène pendant dix ans tout près de quatre cents dollars de l'argent de la paroisse de St-Joseph d'Yamaska sans s'en apercevoir. Et le notaire qui prétend que les mesures de précaution prises par le gouvernement pour protéger l'argent du contribuable sont inutiles. C'est cet homme infatigable qui s'est érigé en contre l'ancienne administration municipale et qui a tenu des enquêtes contre les autres. C'est ce grand homme qui n'est pas capable de balancer ses livres qu'on a nommé président du comité des Finances de la Cité de St-Hyacinthe pour lui permettre de fourrer son nez de fouine plus profondément dans les affaires des autres quand il ne connaît pas les siennes.

Il est maintenant que dire que la vérification des livres de l'ancien notaire St-Germain a créé un bien vif émoi à St-Joseph où le notaire St-Germain comptait encore quelques fidèles. Quelques-uns tenaient à la paroisse qui se montent, comme nous l'avons dit plus haut, à au delà de trois cents dollars.

En tous les cas le notaire St-Germain reçoit dans cette paroisse une bien dure leçon et il pourra méditer tout à loisir le conseil de la Bible, rapporté sans aucun doute dans le livre de messe qu'il promène sous son bras, tous les dimanches: "Ne jugez pas les autres si vous ne voulez pas être jugés vous-mêmes."

Un bon sens est la chose du monde la mieux partagée, car on pense en être si bien pourvu que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point de difficulté à désirer plus qu'ils en ont.

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous voyons chez les autres, mais nous ne pouvons pas les corriger.

La nature fait le mérite et la fortune le met en oeuvre.

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. Montesquieu.

DR X, MARECHAL-FERRANT

"Nihil equum a me alienum puto."
"Rien de ce qui touche aux chevaux ne m'est étranger."

D'autres aiment les chiens, moi, ce sont les chevaux qui sont mes préférés.

Que le chien soit aussi intelligent que le cheval, je le concède; qu'il le soit plus, je le nie.

D'ailleurs ce n'est pas l'intelligence qui conduit le plus à l'amitié comme ce n'est pas la beauté qui attire le plus sûrement l'amour. La bonté, pour moi, a le pas sur les deux pour attirer l'affection; la preuve c'est que j'ai connu plusieurs belles femmes ne manquant certainement pas d'intelligence dont le mauvais caractère a poussé maints aspirants admirateurs à s'exclamer, dès après leur première rencontre: "Sapristi, qu'elle est bête!" Et je ne dis pas ceci pour publier que je préfère les chiens et les chevaux aux femmes. Je ne pousse pas l'amour des bêtes à quatre pattes jusqu'à ce point; comme tout bon canadien, je préfère encore celles connaissant suffisamment les lois de l'équilibre pour se tenir debout sur deux pieds seulement.

Ce que je veux signifier c'est que, parmi les animaux dépourvus de raison, c'est le cheval qui est l'objet de mes plus chaudes sympathies. Il laisse, pour moi, le chien, bien loin en arrière.

D'abord le cheval est généralement une bête reposée. Regardez-le attelé à sa charette, attendant le long du trottoir, son maître entré au cabaret pour prendre un verre de bière; tout son être respire le calme et la paix.

Le chien, lui, est l'animal inquiet et curieux par excellence; si le cultivateur, venu en ville, en possédait un il n'est pas resté à la maison pour garder les cochons comme c'était son devoir de le faire. Non, il a suivi son maître, d'abord de loin, se cachant la queue entre les deux pattes de derrière pour avoir plus de chances de ne pas être aperçu, près de la ferme, par son propriétaire qui lui aurait certainement crié: "Marche à la maison, patate!"

Il se faufile au fond des fossés, rampe le long des clôtures du chemin jusqu'au moment où se sachant assez loin du logis pour ne pas y être renvoyé dans la crainte qu'il ne s'égaré, il passe en avant de la voiture, la queue en l'air, tout comme s'il avait fait ainsi le brave depuis son départ. A la porte du cabaret il ne fera pas comme le cheval attendant philosophiquement son maître. Autant celui-ci est sage autant l'autre est gouailleur; dès que son propriétaire sera entré le chien affaira sentira les deux montants de la porte et les cadres des soupiraux comme s'il voulait bien s'assurer que la maison n'est pas en risque immédiat de s'effondrer. Après avoir satisfait cette première curiosité, il entrera dans l'auberge pour aller voir si c'est de la Frontenac ou de la Molson qu'ingurgite son patron. Rasuré sur ce point il plongera, l'air inquiet, son museau dans chaque crachoir de l'établissement, tout comme s'il était un inspecteur du service provincial d'hygiène vérifiant si le garçon de la taverne n'a pas oublié d'y déposer du désinfectant comme le prescrivent les lois sanitaires. Peut-être même fera-t-il des polissonneries sur le bas du pantalon d'un pauvre pilier d'auberge dont il aura pris la jambe pour un tronc d'arbre.

Le chien est presque toujours la mouche du coche; ce

nement sur le commerce de l'eau-de-vie étatisé.

Quant à la première de mes prédilections, celle que j'avais pour les chevaux, elle ne fit que s'accroître avec la diminution de l'espèce produite par l'accroissement des automobiles. Plus une chose devient rare, plus elle acquiert de prix.

Aussi qu'elle ne fut pas ma joie quand j'appris que le sympathique député de Saint-Sauveur, monsieur Oscar Drouin, présentait une loi pour protéger ce qui reste de la race chevaline contre les dangers du ferrage par des forgerons n'ayant pas de diplômes universitaires. Il me faut avouer que, quand les chevaux étaient nombreux, je fis donner le coup de grâce, par un vote de vingt-trois contre vingt et un, à un projet de loi créant en profession fermée les maréchaux-ferrants de la province de Québec; dans ce temps-là il y avait tellement de chevaux qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter s'ils étaient ferrés par des charlatans ou par des experts. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de chevaux, c'est le temps de les protéger.

Monsieur Oscar Drouin qui, en l'an de grâce mil neuf cent trente deux, a pris la cause des maréchaux-ferrants en mains, est un de nos plus actifs et de nos plus sympathiques députés. Il n'est pas un colosse au point de vue physique; il est plutôt petit de taille mais, comme M. Bennet, il est rempli de dynamite mais de bonne dynamite, celui-là.

Il a donc proposé le projet de loi organisant en syndicat fermé les grandes villes les maréchaux-ferrants et il a pris, comme toujours, sa tâche à cœur. Il est un peu nerveux

sur le résultat final de son effort car maints députés de la campagne n'entendent pas la question de la même façon que lui. Il plaide sa cause avec le talent d'avocat qu'on lui connaît et avec toute la ferveur dont il est capable. La Chambre paraît divisée presque également. Pendant son discours on le voit jeter ses regards sur deux ou trois députés qu'il soupçonne avoir l'intention de lui donner la réplique.

Il mentionne les villes dans lesquelles la loi s'appliquera et en prononçant le nom de celle de Saint-Hyacinthe il me lance un regard furtif et, en même temps, assez inquiet. Je comprends qu'il se demande si celui qui a déposé le premier projet de loi parlera contre le second ce qui pourrait peut-être faire incliner le plateau de la balance contre le bill vu que je suis un des plus anciens membres de l'assemblée et que j'ai dû nécessairement me créer un certain nombre d'amis personnels durant mon long stage comme député.

Le député de Saint-Sauveur termine son discours au milieu d'une salve d'applaudissements de ses admirateurs et il reprend son siège après avoir jeté un dernier regard inquiet dans ma direction.

Alors, solennel, je me lève et je demande la permission de poser une question à celui qui vient de terminer son discours.

Cette permission il me l'accorde mais on voit par sa figure inquisitive qu'il se demande ce que le député de St-Hyacinthe va bien lui demander. La chambre, elle-même, déshabituée depuis quelque

Suite à la page 5

Le député de Rouville à Québec, Laurent le Triste, revient à l'attaque contre la Coopérative, par des questions où il tente de prouver que cette société, ou plutôt cette fédération, est l'objet de faveurs excessives de la part du gouvernement.

La coopération est un des principes les plus essentiels au bien-être de l'agriculture. Malheureusement il n'en est pas de plus difficile à faire pénétrer dans notre classe agricole, rongée par la passion de la chicane et du chacun-pour-soi. De là les énormes sacrifices que le gouvernement fait depuis quelques années pour le soutien de la Coopérative Fédérée.

Il existe d'autres sociétés agricoles, dont quelques-unes pratiquent ou visent à pratiquer elles aussi la coopération; mais notre ministère de l'Agriculture estime avec raison qu'il n'y a pas lieu d'encourager la création de nouveaux organismes d'achat et de vente en commun si le plus ancien et le plus vaste, qui n'a rien fait pour mériter, n'a pas l'entière confiance des cultivateurs. Il a versé à la C.F., à divers titres, durant la dernière année fiscale, \$316,833.81. Si la C.F. est vouée quand même à la faillite, c'est trop. Si cet appoint doit avoir pour résultat d'assurer enfin le succès de la coopération agricole en notre province, aucune dépense n'aura été plus fructueuse. L'expérience vaut la peine d'être poursuivie jusqu'au bout. L'absurde, l'insensé, ce serait de mettre les ressources financières de la province au service du premier politicien de village à qui il prendrait la fantaisie de fonder une coopérative avec ses frères, ses cousins, ses neveux, ses

beaux-frères et le bedeau de la paroisse.

On comprendrait l'attitude de M. Laurent Barré si la Coopérative Fédérée gaspillait le produit des subventions gouvernementales; qu'elle l'employât, par exemple, à réparer les portes de grange ou à peindre les bâtiments de ferme d'un certain nombre de ses membres au détriment de la masse.

On comprendrait également que M. Barré critiquât le Gouvernement DE NE PAS FAIRE ASSEZ pour la Coopérative.

Mais la Coopérative est administrée honnêtement, elle est ouverte à tous les agriculteurs, elle traite tous ses membres pareillement, et les difficultés qu'elle rencontre sur son chemin sont dues, soit à la crise générale, soit à la malpropre guerre qu'on lui fait sans raison en certains quartiers.

Comprend-on, dès lors, qu'un homme qui pose au champion des intérêts agricoles reproche au gouvernement d'être trop généreux pour elle?

Un député de Montréal ou de Québec prendrait ce reproche à son compte qu'on serait en droit de lui répondre qu'il fait de la démagogie à l'intention de ses électeurs; qu'il n'entend rien à l'intérêt général de la province.

Un "rural", comme Laurent le Triste aime à s'intituler, est-il plus justifiable de reprocher au gouvernement une trop grande libéralité envers une entreprise qui intéresse au premier chef tous les cultivateurs?

La sottise, après tout, doit avoir des bornes.

Olivar ASSELIN

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1881

14 septembre. — L'Evêché fait l'acquisition, chez M. A. Denis, d'un superbe orgue de salon pour les frères de l'Académie Girouard.

30 septembre. — La nouvelle usine à gaz est presque complètement terminée et présente un joli aspect. D'ici à quelques semaines elle sera en pleine opération.

— M. Payan, E. H. Richer et Louis Brousseau s'embarquent aujourd'hui à Québec pour un voyage en Europe.

7 octobre. — L'Union St-Joseph fait l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: Président, M. Ls. Côté; 1er Vice-Prés. Jos. Chenette; 2ième Vice-Prés. François Decelle; Sec.-Arch. Camille Lussier; Asst.-Sec.-Arch. J. A. Côté; Sec.-Cor. Louis Simonneau; Trésorier, N. A. Boivin; Col.-Trés. C. Lapierre; Ass.-Col.-Trés. Jos. Benoit; Com-Ord. Joseph Lebrun; Assistant, J. Leduc; Comité d'Enquête, Alfred Boucher, Chs. Ledoux, Louis Hébert, Hormidas Choquette et Octave Jarret.

— On est à préparer les devis pour la prochaine construction de l'immense établissement qui sera occupé par l'Abel Hosiery Company" sur les terrains de la Cie Manufacturière.

— Le conseil accorde un bonus de \$500, par année, pendant quatre ans, à la nouvelle manufacture de chemises de M. Beuchemin.

— Des ouvriers employés à faire des excavations en face de l'ancienne cathédrale, ont trouvé plusieurs figures d'animaux en pierre encore bien conservées, entr'autres, une tête de serpent énorme, qui était probablement placée à l'entrée principale d'un temple indien existait autrefois à cet endroit.

14 octobre. — St-Hyacinthe organise une réception en l'honneur de la visite du lieutenant Gouverneur, l'Hon. Théodore Robitaille, au Séminaire et aux autorités municipales de St-Hyacinthe.

— M. Louis-Alphonse L'Heureux est admis à la pratique du notariat.

— Les travaux de la nouvelle manufacture de tricots, près de l'aqueduc, sont commencés et il y a tout lieu de croire qu'avant longtemps nous verrons cette belle entreprise en opération.

— M. Arthur-Emile Lefebvre est nommé professeur de la Fanfare militaire du 84 ième bataillon en remplacement de M. Paul Decelles, lequel avait donné sa démission pour accepter la charge d'Instructeur de la "Société Philharmonique".

21 octobre. — Le bonus accordé à M. Beauchemin par le Conseil de ville a eu son bon effet. La nouvelle manufacture de chemises sera bientôt en opération dans la grande maison de M. J. S. Côté, rue St-Joseph, près des usines de MM. Morin et Bertrand.

28 octobre. — M. Léo Plamondon vient de faire ériger une jolie boutique de forge au coin des rues William et Piété.

— M. J. B. Lafontaine, de Joliette, ouvre un atelier de reliure dans le bloc Nault & Bernier, rue Girouard.

11 novembre. — M. Henri St-Germain, médecin, est nommé

commissaire pour l'érection civile des paroisses catholiques du diocèse de St-Hyacinthe en remplacement de M. Hilaire Renaud Blanchard, démissionnaire.

23 novembre. — Les premières voitures d'hiver ont fait leur apparition dimanche dernier.

— Les travaux d'excavation de la manufacture de tricots, sous la direction de M. Rémi Bernard, sont terminés et l'on a commencé les fondations du nouvel édifice.

2 décembre. — La fanfare Militaire et la Bande de la Cité s'unissent pour ne former qu'une seule fanfare sous le nom de Fanfare de St-Hyacinthe.

16 décembre. — La manufacture de chemises est définitivement en opération. A cet établissement M. Beauchemin a joint une buanderie.

— M. Eusèbe Morin fait l'acquisition du superbe bloc occupé comme hôtel par M. A. S. Maynard sur la Place du Marché. M. Morin s'y propose d'installer les salons du nouveau club en voie de formation.

23 décembre. — La Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe fait l'élection de ses directeurs comme suit: P. A. Lussier, St-Damase; Chas. Minet, Ste-Madeleine; Frs Berger, St-Charles; Pierre Leblanc, St-Denis; Eusèbe Chabot, LaPrésentation; François Bérard, St-Judes; E. Bernier, St-Hyacinthe; Pierre Langevin, St-Barnabé; Misael Fontaine, St-Hyacinthe.

— Le 20 décembre est né à St-Hyacinthe Téléphore, Damien Bouchard fils de Damien Bouchard, cordonnier, et de Julie Rivard.

1882

7 janvier. — M. Adolphe Gladu, boulanger de cette ville, a failli se noyer en patinant sur l'Yamaska près du pont St-Damase.

— M. J. B. Lafontaine ouvre un atelier de reliure dans le bloc Nault & Bernier, rue Girouard.

— Les élections municipales ont lieu avec le résultat suivant: Maire, M. Louis Côté; Echevins, MM. J. B. Brousseau et O. Bernard.

20 janvier. — Les directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe font l'élection de leurs officiers comme suit: Président, M. P. A. Lussier; Vice-Président, M. E. Bernier; Secrétaire-Trésorier, M. J. Morin.

— La compagnie du Gaz vient de faire construire un énorme réservoir destiné à contenir l'huile nécessaire à l'alimentation.

3 février. — Une importante bâtisse, devant servir à la manufacture de faucheuses, est en voie de construction au bas de la rue St-Simon. M. Abraham Grégoire, le propriétaire, espère que le tout sera en opération vers la fin de ce mois.

— Le supérieur du Séminaire, M. l'abbé J. S. Raymond, remercie les citoyens et les membres de la brigade du feu pour tout ce qu'ils ont fait dans le but de préserver l'institution de l'incendie qui la menaçait.

Le premier navire à vapeur qui traversa l'océan prit exactement 26 jours.

DE-CI DE-LÀ

Une leçon.

C'est en laissant les Japonais acheter leurs terres et y développer leur commerce que les Chinois se voient attaqués aujourd'hui par les soldats de Tokio. Le Japon a vite compris l'importance que la possession de la Mandchourie aurait pour lui dans son expansion commerciale et quand il occupe son sol sous prétexte de maîtriser les hordes de Communistes, les circonstances aidant on croit à la fin que ce n'est qu'un paravent pour dissimuler sa véritable intention. "Donnez-leur un pied, ils en prendront bientôt deux".

Si, grâce à M. Bennett, les Etats-Unis finissaient par s'acaparier les forces hydrauliques du Saint-Laurent, qui peut dire qu'un jour ils ne découvriraient pas eux aussi des Communistes à chasser pour faire, en réalité... d'autre chose?

M. Meighen.

L'Hon. M. Arthur Meighen, vient d'être choisi pour diriger le parti ministériel au Sénat. Cela sent-il tant la "poudre japonaise" qu'il faille à M. Bennett le concours de cet ancien lieutenant de M. Borden pour accomplir jusqu'au bout son "Canada First"?

Une manière de voir.

La science n'a rien à son époque lorsqu'il s'agit de perfectionner les engins de guerre. Les connaissances prétendent qu'une ville comme Paris pourrait être réduite en cendre dans l'espace de quelques heures. C'est peut-être pour cette raison que bien des gens ne croient plus à la guerre, car, dit-on, ceux qui la déclarent courent autant de dangers que ceux qui la font et la payent de leur vie.

C. B.

LES PENSEES DE JOCRISSE

—C'est sur les Chinois que les Japonais pratiquent maintenant le "harakiri".

—Car la devise des Japonais est: "Chine... ouah!"

—Pas la peine d'appeler ça une guerre, on joue au nain jaune.

—De la "Berceuse aux Etoiles" à l'"Internationale" il n'y a qu'un pas.

—J'aime mieux de la sauce aux oignons bien faite que des amourettes mal frites.

—Une multitude de gens ont passé de bien maigres jours gras.

—Prends garde au rhume, le Gulf-Stream vient, Eva.

L'AVIATION MILITAIRE

en U. R. S. S.

Les journaux polonais affirment qu'un plan quinquennal militaire se développe en U. R. S. S. parallèlement au plan quinquennal industriel. C'est surtout l'aviation qui progresse le plus rapidement.

Il existe en U. R. S. S. 45 fabriques d'avions. En ce moment, l'armée rouge possède 1,500 appareils, plus 500 dans les écoles d'aviation et la réserve. Les fabriques d'aéroplanes sont outillées pour construire de 300 à 400 aéroplanes par mois. L'armée rouge a 400 tanks, et ce nombre doit être considérablement augmenté au cours des deux prochaines années. Ce plan quinquennal militaire prévoit l'augmentation de l'infanterie par la création d'un 10e bataillon supplémentaire à chaque division. On intensifiera également tous les moyens techniques visant en particulier la guerre chimique.

Ne gravez pas les mots que vous aimez sur la pierre, mais gravez les dans votre souvenir. Car tout s'efface mais le souvenir reste.

LE MONDE ET SES MILLE FAITS

Mgr A. TURQUETIL.

Montréal. — C'est le 23 février, qu'aura lieu le sacre de S. E. Mgr Turquetil, vicaire apostolique élu de la Baie d'Hudson. Cette date a été choisie pour convenir aux pré-lats qui se rendront à Québec, le lendemain, pour l'intronisation de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque-élu de Québec. C'est S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, qui présidera la consécration, en la basilique.

EVEQUE DECEDE.

Valence. — S. Ex. Mgr Paget, évêque de Valence, est décédé subitement, à l'âge de 73 ans. Il était né le 9 janvier 1880, à Chailley (Yonne). Il n'avait pas 23 ans, quand il reçut à Sens l'ordination sacerdotale. Vicaire à la cathédrale d'Autun, et aumônier du pensionnat des Soeurs de la Providence, il se fit remarquer par sa piété et sa parole à la fois doctrinale et littéraire. Après avoir été curé de Ravières et doyen de Vermenton, il fut appelé par Mgr Ardin à la direction du Grand Séminaire d'où les Lazaristes venaient d'être expulsés.

Supérieur du Séminaire, il accepta, de plus, la charge de professeur d'Ecriture Sainte, celle de confesseur du Carmel et d'aumônier de l'Institut normal Sainte-Paule. A la mort de Mgr Ardin, il fut nommé vicaire capitulaire. Mgr Chesnelong, tout en lui conservant ses autres fonctions, le choisit comme vicaire général.

En 1920, Benoît XV choisissait Mgr Paget pour succéder à Mgr de Gibergues. Mgr Chesnelong le sacra le 29 juin suivant, à Sens.

LES PRIX EN RUSSIE.

Moscou, Russie. — Les prix des vivres, des vêtements et d'autres produits manufacturés ont subi des hausses variant entre 20 et 100 pour cent aujourd'hui à Moscou sur les ordres du gouvernement.

Le beurre coûte maintenant environ \$1.14 la livre, et les chaussures se vendent \$50, la paire.

Les augmentations dans les prix des vivres varient entre 20 et 25 pour cent; ceux des vêtements, de 25 à 100 pour cent.

La hausse a eue effet pour les marchandises vendues dans les magasins coopératifs de même que dans les magasins "libres" où les prix sont élevés et où chacun peut acheter ce qu'il désire.

AUDACIEUX FILOU.

Lachine. — Le capitaine-détective Carlo Iannuzzi, et le sergent - détective Lambert Charron ont fait une importante arrestation.

Un nommé Alex. McKenzie alias John Fraser, alias Fred Robertson, a été arrêté pour avoir passé des faux chèques pour plusieurs centaines de dollars, dans les villes suivantes: New York, Niagara Falls, Hamilton, Verdun et Westmount. Les policiers de ces villes recherchent cet individu, depuis assez longtemps.

Or, comme il tentait d'opérer dans notre ville, nos deux limiers, prévenus par des victimes de cet individu, ont arrêté McKenzie, dans un hôtel, au moment où il faisait changer un chèque.

Amené au poste, l'accusé a dit qu'il préparait ses chèques d'avance, et qu'il les donnait en paiement et se faisait remettre la différence du montant en billets de banque.

Il a fait une confession aux détectives, dit-on, et, au moment de son arrestation, il avait 20 chèques sur lui. McKenzie a dit venir de New York, et être âgé de 30 ans.

AUTRE PLAN QUINQUEN-

NAL.

Moscou. — Le premier ministre Molotov a exposé au congrès des unions ouvrières, les conditions dans lesquelles 150 milliards de roubles seront affectés à l'exécution du second plan quinquennal.

EVEQUE ANGLICAN.

Kingston. — Le synode du diocèse anglican de l'Ontario vient de se choisir comme évêque l'archevêque John Lyons, recteur du temple St-John à Prescott.

LA MODE.

Le troisième jour du congrès des marchands tailleurs a été marqué d'un banquet à l'hôtel Windsor et d'une séance de démonstration durant l'après-midi. Pendant cette dernière séance, M. L.C. Tyler, du comité des styles annonça que les paletots allongeraient durant l'année 1932. Au cours du banquet du soir, le R. Lloyd Douglas donna une causerie et le Major John Gibb fit un historique du vêtement.

EXPLOSION.

Marcus Hook, (Pennsylvanie). — Des explosions à bord du pétrolier "Bidcell" ont tué ces jours-ci au moins dix-sept hommes, alors que ce navire était amarré à un quai de la rivière Delaware. Quatre autres personnes sont blessées et une dernière manque à l'appel.

Ces explosions qui ont brûlé toute la proue du navire ont ébranlé le sol à un mille à la ronde et endommagé les bâtiments voisins.

Les hommes, qui dormaient dans l'entrepôt, et quelques débardeurs occupés à nettoyer certaines soutes du navire, ont été emprisonnés par les flammes ou se sont jetés à la mer pour leur échapper.

LE M-2.

Portland, Ang. — Le sous-marin M-2 qui a coulé la semaine dernière avec ses 61 hommes d'équipage a tenu des scaphandriers occupés pendant onze heures aujourd'hui mais ils n'ont pas encore pu se rendre compte s'il sera possible de le ramener à la surface.

Les fonctionnaires de l'Amirauté disent que même s'il est possible de le renflouer, la chose ne se fera pas avant l'été prochain, à cause des vents de l'ouest qui soufflent sur la manche et des marées qui sont très dangereuses le long de la côte de Portland.

OFFICIERS RELIGIEUX.

Mexico. — Le résultat des discussions qui se poursuivent depuis une semaine entre des représentants de l'Eglise et de l'Etat dans le district fédéral, comme conséquence de la nouvelle loi sur le clergé, a été officiellement révélé. Il a été appris que le gouvernement va probablement accepter la liste soumise par Mgr Diaz, archevêque de Mexico, des 25 prêtres qui seront autorisés à officier dans les églises. On dit que les prêtres désignés commencent à remplir leurs fonctions dans quelques jours. Il y a un mois que les fidèles se trouvent officiellement privés du clergé.

DEBRIS RETROUVES.

Los Angeles. — Les débris d'un aéroplane transportant huit personnes qui avait disparu dans une tempête vendred' dernier ont été découverts aujourd'hui sur le ranch Tejon, près de Lebec. L'aéroplane avait été détruit par les flammes et il était évident que le pilote et les sept passagers avaient péri.

NOUVEAU TIMBRE.

Un timbre spécial pour le service aérien sera bientôt émis par le Ministère des Postes. C'est le timbre de \$0.05 dont la valeur a été élevée à \$0.06.

Les collectionneurs de timbres spéciaux pourront s'en procurer au Bureau de Poste de Québec le 22 de février, d'après un avis que nous recevons du Directeur des Postes.

LA COLONISATION.

Montréal. — Une convention nationale de colonisation sera tenue ici les 11 et 12 février sous le distingué patronage de Mgr Gauthier, évêque-coadjuteur de Montréal. On y parlera de la colonisation comme moyen d'assurer le "retour à la terre" et aussi des causes qui amènent l'abandon des fermes.

LU CHEZ LES AUTRES

LA VOIE AU VIEUX-MONDE.

On sait qu'une colossale requête signée par des milliers et des milliers de Canadiens a été envoyée à M. Bennett pour ses émissaires puissent faire connaître à la conférence de Genève les sentiments du Canada vis-à-vis du désarmement.

En terminant un récent article marqué au coin de la plus solide logique, M. Asselin du "Canada" dit ce qu'il pense de cette requête et de la pesanteur qu'elle aura dans la balance de l'univers. Voici:

"Quand un pays est, comme le Canada, dépourvu du tout moyen de défense contre ses voisins, et que d'ailleurs il a tellement emprunté aux habitudes... et à la bourse de ces derniers qu'il n'a presque plus rien en propre qui vaille la peine d'être défendu, il peut se permettre d'exhorter les autres au désarmement par la voix d'un Perley, d'un Maurice Dupré, d'une demoiselle Kidd: — "Those Germans are so nice; why not trust them. Their naughty people?" dira l'importante Miss Kidd aux Français, pendant que sir George opinera gaillardement et que M. Maurice Dupré, "gradué" des corridors d'Oxford, se rengorgera sur les pointes de son faux-col. Et devant cette "courageuse" attitude de notre délégation, de graves journalistes, d'un bout à l'autre du Canada, clameront une fois de plus, du fond de leurs fauteuils percés, que notre jeune pays trace sa voie au Vieux-Monde. Pour un pays comme la France, qui a quelque chose à conserver et qui sait que l'Allemagne ferait "payer" une guerre où elle aurait le gros bout du manche, la question se pose autrement. Dans notre intérêt comme dans le sien, la France, à la puissance militaire de laquelle le monde doit de n'être encore ni caporalisé ni bolchevisé, ne saurait, à l'heure actuelle, se payer de ces âneries-là."

Olivier Asselin

CANADA LAST. Du même journal, nous relevons sous la signature de E. T., cet entrefilet à propos de la devise de M. Bennett "Canada First". L'auteur l'intitule: "Où l'on pratique le Canada Last." "Il y a des gens pour s'étonner que les délégués du Canada à la conférence du désarmement se sont embarqués dans un port américain sur un paquebot allemand. Comment, disent-ils, peut-on agir ainsi, quand on représente un gouvernement qui ne jure que par "Canada first" et que tous les jours des navires canadiens quittent régulièrement des ports canadiens et font la traversée de l'Atlantique à perte, faute de passagers. "Les transatlantiques canadiens sont luxueux et offrent au voyageur le plus exigeant tout ce qu'il peut souhaiter de mieux. Dans les ports de Montréal, de Vancouver et d'Hali-fax, des hôtels ultra-modernes permettent d'attendre l'heure du départ au milieu de tous les confort. En été, il n'est pas de plus belle voie maritime que le Saint-Laurent, et en hiver l'embarquement à Halifax épargne au voyageur une journée entière de traversée."

"Mais tout cela, — et pas même la perte de 15 sous sur le dollar canadien quand on retient son passage par New York, — tout cela ne dit rien à nos brailleurs du "Canada first" parce que... parce que Canada first, c'est un attrapage pour les bons jobards comme vous et moi."

E. T.

Y AURA-T-IL UNE GUERRE. Dans ces temps où les puissances occidentales concertées entre elles envoient note sur note aux diplomates japonais, il semble bien, par les réponses de ces derniers, qu'ils font fi de l'Amérique et de l'Europe. Finiront-ils par leur faire la guerre? c'est justement la question que se pose ici le "So-

leil" de Québec et qu'il a une tendance à résoudre par la négative.

"La réponse à cette question n'est pas facile. Il s'agit d'abord de savoir si ce n'est pas déjà une véritable guerre que livrent les Japonais aux Chinois, dans le moment. Il n'y manque qu'une déclaration officielle de la Chine, mais tout le reste y est: cuirassés, canons, avions militaires, morts et blessés, bombardements, carnage."

"Il s'agit de savoir si cet état de choses se compliquera par l'intervention militaire d'autres puissances, l'Angleterre et les Etats-Unis, par exemple. Il est à espérer que les choses n'iront pas plus loin. Il semble que les nations, pour ne pas envenimer la situation, seront disposées à laisser le champ libre aux Japonais en Mandchourie et que les Japonais, à leur tour, s'effaceront de la côte chinoise de Shanghai. Il y aura vraisemblablement compromis. Les Chinois en seront les victimes de leur désorganisation permanente, tandis que les occidentaux pourront respirer plus à l'aise... pour un temps."

"Le Japon n'est apparemment pas en état de soutenir une grande guerre contre des forces conjuguées de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Le danger pour lui serait dès lors le boycottage de ses produits sur tous les continents. Les flottes anglaises et américaines n'iraient, sans peut-être pas commettre l'imprudence de s'aventurer jusque dans les mers du Japon mais elles suffiraient sans doute à faire la police des océans de façon à empêcher les navires marchands des îles jaunes d'arriver à destination. Il en serait alors du Japon comme de l'Allemagne de 1914: on l'affamerait et on le ruinerait à la longue. Il serait forcé de demander grâce. Le Japon le sait."

"Quoi qu'il en soit, il est clair qu'il se commet actuellement, à la face du monde, une injustice contre une nation victime de sa faiblesse et de sa stagnation historique. Le pacte Kellogg en a sauté du coup, et la Société des Nations a révélé l'impuissance de tout corps pacifique qui n'aurait pas de sanctions à opposer aux agressions iniques. C'est une leçon troublante pour l'humanité."

Le Soleil.

ORGUEIL PROFESSIONNEL

Maintenant qu'Al Capone est en sûreté derrière les grilles, on n'a pas à cacher la raison pour laquelle il n'a jamais tourné dans les films parlants comme les autres grands noms de notre époque. Le fait est qu'il s'en est fallu de peu. Il y a quelques mois, une des sociétés cinématographiques eut cette idée et fit, par des tiers, des offres qui ne déplurent pas à Mr. Capone. Sans doute, pensa-t-il, elles étaient dues à la jeunesse du pays. A l'heure dite, Capone arriva au studio de la compagnie accompagné seulement d'un monsieur alerte, son avocat. Un des directeurs le reçut dans son bureau. Après avoir échangé quelques mots aimables et de circonstance, le cinéaste remarqua gaiement: "Messieurs, si vous voulez bien déposer vos armes ici nous pourrions passer dans le studio." Prompt comme l'éclair, l'avocat se dressa. "Mon client n'est pas venu ici pour qu'on l'insulte", déclara-t-il séchement. Puis lui et Mr. Capone sortirent brusquement. New Yorker.

LES COMMANDEMENTS DE GANDHI

Gandhi demande, premièrement, à ses adeptes de ne pas tenir compte d'aucune forme de coopération avec le gouvernement.

Deuxièmement, d'obéir aux résolutions du comité de travail du Congrès sans égard aux

Les "mushers" prendront bientôt la piste



Le onzième derby international d'attelage de chiens organisé à Québec aura lieu cette année encore, les 22, 23 et 24 février courant. Cette épreuve formidable d'endurance, couronnement de la saison des sports d'hiver dans la vieille capitale, représentera un parcours total de 123 milles, par-lagé en trois étapes quotidiennes d'environ 40 milles chacune. Les attelages et leurs conducteurs quittant et revenant à Québec chaque jour.

Cet événement sportif par excellence ne manque jamais de susciter un très vif intérêt, et attire toujours dans la vieille capitale de nombreux visiteurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Pour la circonstance, on verra en lice les meilleurs attelages d'Amérique conduits par les vétérans des courses précédentes, tels que Emile St-Godard et Léonard Seppala qui, cette année, concourront respectivement pour les coupes de vitesse et d'endurance, attribuées en permanence cette fois à ceux qui les auront gagnés trois fois consécutives.

L'an dernier, onze attelages prirent part à cette course mémorable, considérée comme le clou de la saison des sports d'hiver de Québec. Cette année, les entrées sont aussi nombreuses. Un grand total de \$2100 en prix sera réparti comme suit entre les vainqueurs: 1er prix \$800; 2e prix \$600; troisième prix \$300; puis d'autres de \$200, \$100, \$75, \$50 et \$25. Le derby se terminera par un grand bal costumé au Château Frontenac, le luxueux hôtel du Pacifique Canadien. Les prix et trophées seront distribués en cette occasion.

LES BOLCHEVIKS ET LES CARTES

J'ai parlé des jeux de cartes avec un membre des Soviets. Il m'a avoué que l'intelligentsia de Moscou jouait encore au bridge et au poker. Mais l'orthodoxe soviétique voudrait que les jeux de cartes soient supprimés; les jeux de hasard, selon les Soviets, encouragent les tendances au capitalisme. Les Soviets approuvent les échecs, car, au début de la partie, les adversaires sont à égalité. Cette conversation me rappelait comment le docteur Johnson condamnait les jeux de hasard, parce qu'ils constituaient un mouvement d'argent sans bénéfice intermédiaire.

M. Culbertson lui-même ne considère pas le bridge comme un jeu de hasard. Selon lui, l'habileté du joueur équilibre la chance. En Amérique, le bridge est devenu une véritable industrie. M. Culbertson y a créé une organisation qui a décerné des diplômes à 1,400 professeurs de bridge, M. Culbertson va organiser un grand tournoi de bridge le mois prochain, et il espère voir concourir 500,000 personnes. Lui-même ne joue pas de grosses sommes, excepté dans le cas où ses partenaires sont très riches et désirent jouer à un taux en rapport avec leur situation sociale.

Manchester Guardian:

sacrifices et aux pertes de vie.

Troisièmement, de chasser tout désir de violence de leur cœur.

Quatrièmement, d'éviter toutes les drogues, les narcotiques et les liquides enivrants.

Cinquièmement, de prier et de méditer.

Sixièmement, de se rappeler que le boycottage est l'arme principale.

Septièmement, de refuser d'acheter les produits anglais de quelque sorte qu'ils soient.

Huitièmement, de prévenir que l'argent aille dans les trésors du gouvernement, en faisant usage le moins possible du service des Postes, des télégrammes et chemins de fer.

Neuvièmement, de refuser d'acheter les obligations du gouvernement.

Dixièmement, de ne pas servir de vêtements et de co-ton étrangers.



Repassiez confortablement avec un FER ELECTRIQUE

Jouissez des avantages d'une température de repassage constante et parfaite, avec un fer électrique léger et bien équilibré. Quel débarras de l'ancien fer à repasser? Avec quelle facilité et quelle rapidité on finit le plus volumineux repassage par ce moyen moderne? Plus de course au poêle pour remplacer un fer refroidi. Plus de poignets endoloris. Les fers électriques coûtent peu. Vous ne pouvez vous passer d'en avoir un.

Le fameux fer à repasser S.C.P. coûte maintenant

\$3.00

Le même fer supérieur et efficace, qui coûtait \$3.95, est maintenant réduit à \$3.00. Adaptez-le à votre budget aujourd'hui.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

L'ORIGINE DES TURCS

Constantinople, décembre 1931.

Une nouvelle conception de l'origine des Turcs jouit en ce moment d'une vogue encouragée par la propagande officielle. Il s'agit d'une philosophie de l'histoire conçue spécialement pour influencer l'esprit de la jeune génération. Selon la nouvelle théorie, les Turcs, en se convertissant à l'Islam, ont infligé à leur civilisation originale une déviation de son cours naturel. L'histoire des Turcs remontait bien plus loin que celle de l'Islam et ils auraient fait connaître au monde quelques-uns des bienfaits les plus importants de la civilisation, tels que l'usage des métaux. Sous la pression des conditions climatiques consé-

cutive à la période de leurs ancêtres ont été semblé-t-il, leurs descendants de l'Asie Centrale, envahisseurs de l'Ouest et de des foyers de haute civilisation, connus sous le nom de civilisations mérienne, hittite, phrygienne, mycénienne, étrusque, ligurienne et celtique!

Un ouvrage en quatre tomes, intitulé "Histoire de", et conçu selon ces idées, vient d'être édité par un comité composé de membres du Parlement, de deux colonels et de la docteur Gazi. Le livre est patronné par le secrétaire général de la République turque, et illustré par des artistes officiels de la Turquie. Observer Londres.

COLONNES FÉMININES

LES LUCIOLES

Par un soir d'atmosphère atténuée, elles volent
Et farandolent
Imperceptiblement. Leur phosphorescent corps
Étincelle, s'éteint et joue avec ses ors
Dans l'air calme où la Nuit fait pleurer ses violes.
Les lucioles !

Sur les prés, au jardin, ces fines demoiselles,
Ouvrant leurs ailes,
Montrent de petits feux, fugace pointillé...
Brandissant un treillis et tout émerveillé,
Soudain, pour s'en saisir, l'enfant aux mains cruelles
Part après elles.

Louis de Maska

LA VRAIE BEAUTE

Il est légitime de désirer posséder la beauté, la vraie beauté, celle que le souffle divin a déposée en tout homme et que ce monde puise en l'homme est créé à l'image d'Es-tre beau par excellence. Mais n'est besoin, pour être beau, de posséder des traits irréprochables, des yeux bleus, des lèvres rouges, des dents blanches, un teint pâle ou rosé. En tous ces détails sont fort discutables, et soumis aux goûts, qui, d'autre part, ne sont pas à discuter.

La vraie beauté vient du cœur et de l'âme. Le visage est que le verre de cristal qui laisse entrevoir le tableau qui est au dedans de nous.

L'on entend parfois de ces remarques : "C'est dommage que telle personne n'ait pas une meilleure expression, elle paraît si jolie !" ou encore : "Cet enfant n'est pourtant pas ce qu'on peut appeler beau, et cependant, il y a dans cette figure, un je ne sais quoi qui attire et qui retient". Voilà de bonnes réflexions qui prouvent que la réelle beauté ne réside pas uniquement dans la régularité des traits, dans la perfection des lignes, mais en ce qu'elle émane surtout d'une source intérieure, dont l'essence est faite d'innocence, de pureté et de bonne humeur.

Oui, dans l'enfant, n'est-ce pas l'innocence que nous entrevoyons ; et ce reflet du souffle divin, que rien n'a pu ternir encore dans cette âme toute neuve, nous ne pouvons le contempler sans en éprouver du bonheur.

Dans l'adolescent, à qui les circonstances de la vie, une influence, ont permis de garder intact ce trésor précieux de la pureté, c'est encore

LES PROVERBES COMMENTES

Jeune chair et vieux poisson. — La chair des jeunes bêtes est la plus délicate à manger ; mais la chair des grands poissons est, au contraire, la plus recherchée.

Jeune chirurgien, vieux médecin. — Le chirurgien, en effet, pour exceller dans son art, a besoin surtout de coup d'oeil, de décision, de dextérité et d'énergie musculaire qualités qui sont de la jeunesse.

Mais le médecin excelle surtout par l'esprit d'observation et l'expérience.

Jeunesse est difficile à passer. — Le jeune homme doit bien veiller sur lui-même et sur ses actes, sur ses passions et sur ses démarches, afin de se garder des dangers particuliers dont son âge est menacé.

Jeunesse qui veille et vieillissement qui dort sont bien près de la mort. — La jeunesse a grand besoin de sommeil : chez elle, c'est un signe de santé. Au contraire, chez le vieillard, le sommeil prolongé, la somnolence est plutôt un signe d'affaiblissement.

Jeux de main, jeux de vilain. — Les jeux de main ne viennent guère qu'à des gens mal élevés. Ces jeux, en effet, pèchent facilement par inconvenance ou brutalité et ils dégénèrent vite en rixes grossières.

La belle cage ne nourrit pas l'oiseau. — On peut manquer du nécessaire dans une riche demeure et souffrir bien des privations sous les apparences de la richesse.

La belle plume fait le bel oiseau. — La parure relève la bonne mine.

La bonne conscience est un bon oreiller. — La vertu amène la paix avec elle ; elle établit l'ordre dans les sentiments et les passions. De là ce repos dont jouit l'âme du juste et qui s'étend à tous les sens. Son sommeil est paisible, tandis que celui du méchant est troublé par les remords.

L'ombre passe et repasse, et sans repasser l'homme passe.

Où je grimpe je meurs. Telle est la devise du lierre.

La vie est feu lent qui consume son cadavre vivant.

CE QU'UNE FEMME PEUT FAIRE

Ceci est pris dans l'album d'un célibataire endurci et nous lui laissons tout la responsabilité de l'énumération qui nous présente de ce que peut faire une femme.

Voici :

Six femmes peuvent parler en même temps et se comprennent quand deux hommes ne peuvent pas le faire.

Elle peut mettre cinquante épingles dans sa robe pendant que vous vous en rentrez une sous l'ongle.

Elle peut se promener toute la nuit avec un enfant malade sans songer à perdre patience.

Elle peut danser toute la nuit avec des souliers de deux points trop petits.

Elle peut parler à sa plus grande ennemie pendant toute une soirée, quand deux hommes dans la même circonstance seraient à se tapocher en moins de dix minutes.

Elle peut vous dire toutes les toilettes qu'il y avait à la messe ; mais elle ne pourrait pas réciter le texte du sermon.

Elle peut faire damner un homme en vingt-quatre heures et le ramener en paradis en deux secondes, par la moindre caresse ; mais pas un mortel enfant d'Adam ne pourrait faire la même chose.

Elle peut de son cristallin vous faire croire à sa gaieté quand elle a la mort dans l'âme.

Elle a la vertu d'un ange pour vous pardonner les plus grosses fautes, et a la malice d'un démon pour vous torturer sur une peccadille.

Elle peut tourner son vieux gilet et le porter dans la rue avec délice si elle sait qu'elle a ménagé la bourse de quelqu'un qu'elle aime ; et vider son porte-monnaie pour des bonbons quand elle n'a pas de souliers.

Elle peut prendre une journée à choisir des bretelles pour son mari et s'acheter un deuil en 5 minutes.

Elle peut braver sans accident les plus graves dangers pour son bien-aimé et se trouver mal à la vue d'une souris.

Rosine Gaudet

LE CRIEUR

La messe vient de finir, les portes de l'église livrent leurs derniers flots de fidèles où les femmes dominent — celles-ci étant toujours les dernières à sortir de l'église, comme les premières à y entrer — et les hommes en bourrant leurs pipes se portent déjà en masse vers la petite tribune où les

LES PETITES MISÈRES ET LEUR REMÈDE

Les crampes. — Lorsqu'une crampe vous saisit, liez fortement au-dessous du genou la jambe atteinte, et la crampe disparaîtra. On peut encore masser, c'est-à-dire presser, pétrir avec le pouce, la main, les muscles de la jambe ou enfin appliquer le pied nu sur le plancher.

Le hoquet. — Boire longtemps et lentement un verre d'eau, ou d'eau et de vin, sans reprendre haleine. Se faire éternuer avec une forte prise de tabac. Une émotion vive ou une surprise arrête quelque fois le hoquet : on peut donc essayer de l'hoquet ou d'étonner le patient.

Saignement de nez. — Nous indiquons plusieurs moyens ; si l'un ne réussissait pas, on emploierait l'autre.

Provoquer coup sur coup de profonds soupis. Tenir le bras levé du côté opposé à la narine par où se fait l'écoulement. Renifler de l'eau très fraîche et additionnée au besoin d'un peu de vinaigre ou d'alun. Priser de l'alun en poudre ou de la colophane. Appliquer des compresses d'eau froide sur le front, les tempes et le nez. Prendre debout un bain de pieds sinapisé ou appliquer des sinapismes aux jambes.

Ampoules. — Lorsqu'en marchant il survient des ampoules aux pieds, il ne faut pas enlever l'épiderme, mais simplement traverser l'ampoule avec une aiguille garnie de fil de soie et laisser le fil au milieu ; alors on peut continuer sa marche.

Coups de soleil ou insolation. — Mettre des compresses d'eau fraîche, d'eau vinaigrée ou d'eau sédative. Si le coup de soleil amène la soif, le mal de tête, il faut garder des compresses d'eau froide sur la tête, mettre des sinapismes aux pieds, jeûner un peu et prendre

Suite à la page 8

voir fini ses foins. Tous ceux qui voudront lui donner un petit coup de main seront défrayés à la bonne petite bière d'épinière.

"Les agents agraires comme les agents voyers avaient recours au ministère du crieur quand le temps était venu de remettre en état les cours d'eau public.

Le crieur se faisait encore le porte-parole des marchands, des forgerons, des ferblantiers, etc., pour inviter les intéressés à payer leurs comptes. Il ne faut pas oublier que l'envoi d'une note ou d'une facture provoquait la colère du débiteur avec des réflexions de ce genre.

Georges Bouchard, M. P.

bandit tournait le dos à Lefranc.

—Je vous écoute, dit-il, mais je me démaquille, car il est tard et il faut que je rentre chez moi, où l'on m'attend.

Jacques Lefranc refit son récit tel qu'il avait déjà fait à l'autre complice. Mais, à mesure qu'il parlait, une étrange sensation s'empara de lui.

L'autre qui avait retiré per ruque et moustaches postiche, enlevait maintenant avec un peu de vaseline, les légers coups de crayon et le rose dont il s'était coloré les yeux et les joues pour ressembler à l'ami de la Caprica.

Et lorsqu'il eut fini cette transformation et qu'il se retourna vers Jacques Lefranc, en celui qu'on appelait le "chef" ou le "patron", l'ancien bandit reconnu avec terreur, René Beauvais, le mari de sa femme.

III

Eh bien, c'est parfait, dit le chef. Pour un début, ce n'est pas mal... Mais il faudra creuser cette affaire-là... Laissez passer un jour ou deux, puis retournez à Antony, afin de contrôler vos renseignements... Vous me rendez compte de vos découvertes... Je vous laisse.

Lefranc s'aperçut à peine de la disparition du bandit, tant il était atterré. Sur l'instant, quand l'autre s'était retourné, il avait cru bondir, sauter à la gorge de la canaille. A temps, il s'était maîtrisé, et c'était heureux, car il eût succombé inutilement.

Lorsqu'il se retourna sur la

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin **BERGERON & SICOTTE**.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

SAINT-HYACINTHE



appétissant sur les crêpes avec pain ou comme sirop de table.....

SIROP BENSON'S GOLDEN

Un plat nutritif et délicieux qui contribue à maintenir le corps en bonne santé. Recommandé tout particulièrement pour les enfants grandissants par les diététistes experts. Un mets économique qui plaira à la famille toute entière.

S.V.P. m'envoyer un exemplaire des "Meilleures Recettes du Canada". Clinsus 10c pour frais de poste.

The CANADA STARCH CO., Limited, MONTREAL, BII

... le meilleur pour les enfants en croissance

QUICK QUAKER OATS

Cuit en 2 1/2 minutes après que l'eau a commencé à bouillir. 2007-F



Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

Suite

Il retourna le lendemain à la ville de Saint-Cloud. Quelques semaines étaient là, attendant le "conseil" quotidien. Lefranc se trouvait celui qui, depuis avait confié au nouveau la mission que l'on

Avez-vous réussi ? demanda-t-il.

—J'ai fait ce que j'ai pu... Il exposa le résultat de ses investigations qui parurent satisfaire le bandit.

—Ce soir, le patron sera là... vous présenterai... C'est lui qui décidera...

Une sonnerie téléphonique vint interrompre l'appel téléphonique et Lefranc alla répondre à la sonnerie.

—Où... c'est moi... Ah ! ah !... Tout sera prêt... Ici ?... de la nouvelle recrue, amenée Dédé... Entendu...

Puis, revenant à Lefranc :

—Tout justement, c'est le patron qui m'appelle. Il demande que vous ne partiez pas avant qu'il ne vous ait vu... Occupez-vous, il y a des journaux... C'est intéressant, la lecture de journaux. On y découvre souvent l'amorce d'affaires sérieuses. Piochez-les, et couvrez-nous un filon : vous

—Mais pourquoi l'endormez-vous ?

—Pourquoi ? Pour qu'il ne sache pas ce que nous avons fait... Le chef est allé chez la Caprica revêtu des habits de cet homme-là et en se "faisant" sa tête... La concierge aura vu passer ce monsieur-là, la femme de chambre qui est seule, car la danseuse est à l'Opéra, sera venue ouvrir la porte à l'ami de madame" et lorsque celui-ci se réveillera, demain matin, ce sera pour recevoir la police ! Avez-vous compris ?

—C'est limpide !

Le bandit s'approcha du dormeur, lui prit le pouls, lui souleva les paupières afin de se convaincre que l'anesthésie était régulière.

Les bandits étaient raffinés. Rien n'était laissé au hasard. La vie du malheureux à qui ils imputaient leurs crimes.

—Il me semble que le chef s'attarde, dit l'un d'eux en consultant la pendule... J'espère qu'il ne sera pas tombé sur un bec de gaz !

—Il faudrait que la Caprica n'ait pas dansé... Et, comme elle est du divertissement final, elle ne peut pas être chez elle avant minuit et demi, et il est dix heures...

—C'est que ce gaillard-là commence à respirer bien lourdement... Ah ! le voici...

De nouveau, une automobile stoppa devant la villa et, quelques secondes plus tard, Lefranc dut s'avouer que son visage offrait une ressemblance étonnante avec celui du dormeur.

meur.

—Ça a marché ?

—Comme sur des roulettes !

Tout en parlant, le "chef" se débarrassait des vêtements qu'il portait.

—Arrêtez l'anesthésie... Habillez-le vivement et qu'on le conduise chez lui au plus tôt. Compris, hein. Pour sa concierge, il est pocharé ! Ah ! l'affaire n'a pas traîné. La femme de chambre n'a pas montré le moindre étonnement. Je crois que le butin est plus gros que nous le pensions !

Un des comparses avait fermé le robinet du masque à chloroforme et Lefranc, qui suivait les gestes de chacun des bandits put élucider sur le champ un des mystères qui, si longtemps, l'avaient tourmenté.

Le masque était posé sur une sorte de trépidant assés lourd dont une des tiges acérées était posée sur le front du patient. Le bout de cette tige était creux et formait donc un cercle, et, sous la pression de l'opérateur, une marque sanglante s'imprimait sur le front de la victime.

L'étrange de ceci c'est que, jamais, la police n'avait eu l'idée de s'enquérir d'où venait cette cicatrice et d'en déduire l'identité des méthodes employées par les bandits.

Mais Lefranc, cette découverte faite, avait, ce soir-là, bien d'autres sujets de méditation. Pièce à pièce, le "patron" lançait à ses aides les vêtements de l'ami de la Caprica, qui aussitôt, en étant revêtu,

—Vivement, vivement, disait le gredin. Il ne faut pas qu'il s'éveille avant d'être rentré chez lui.

Ils se hâtaient. Pendant ce temps, le chef de la bande infernale remettait ses propres habits qu'un autre comparse lui avait apportés.

—C'est donc là notre nouvelle recrue, dit-il en s'adressant à Lefranc. Vous voyez... nous travaillons scientifiquement. Avec nous, rien à craindre. Il paraît que vous avez déjà fait vos preuves... Racontez-moi cela, ça m'intéresse... J'oubliais, dit-il, en se tournant vers celui de ses acolytes qui, jusqu'ici, avait piloté Lefranc dans la maison, a-t-on eu le rapport de Dédé-la-Fourgue ?

"Ah ! Ah ! pensa l'ancien forçat, qui connaissait l'espionnage dont il avait été l'objet, c'est de moi qu'il s'agit. Que va dire ce gentleman ?

—Oui, chef.

—Et alors ?

—Rapport très favorable, sans quoi...

—Je ne serais pas ici en ce moment", conclut encore Lefranc.

L'ami de la danseuse était maintenant complètement habillé. Deux hommes le soulevèrent et l'emportèrent. Lefranc resta seul en compagnie du chef.

—Voyons, camarade, dit celui-ci en se dirigeant vers la glace de la cheminée, asseyez-vous et racontez-moi ce que vous avez fait de beau, aujourd'hui, pour vos débuts ?

Debout devant le miroir, le

bandit tournait le dos à Lefranc.

—Je vous écoute, dit-il, mais je me démaquille, car il est tard et il faut que je rentre chez moi, où l'on m'attend.

Jacques Lefranc refit son récit tel qu'il avait déjà fait à l'autre complice. Mais, à mesure qu'il parlait, une étrange sensation s'empara de lui.

L'autre qui avait retiré per ruque et moustaches postiche, enlevait maintenant avec un peu de vaseline, les légers coups de crayon et le rose dont il s'était coloré les yeux et les joues pour ressembler à l'ami de la Caprica.

Et lorsqu'il eut fini cette transformation et qu'il se retourna vers Jacques Lefranc, en celui qu'on appelait le "chef" ou le "patron", l'ancien bandit reconnu avec terreur, René Beauvais, le mari de sa femme.

III

Eh bien, c'est parfait, dit le chef. Pour un début, ce n'est pas mal... Mais il faudra creuser cette affaire-là... Laissez passer un jour ou deux, puis retournez à Antony, afin de contrôler vos renseignements... Vous me rendez compte de vos découvertes... Je vous laisse.

Lefranc s'aperçut à peine de la disparition du bandit, tant il était atterré. Sur l'instant, quand l'autre s'était retourné, il avait cru bondir, sauter à la gorge de la canaille. A temps, il s'était maîtrisé, et c'était heureux, car il eût succombé inutilement.

Lorsqu'il se retourna sur la

route, la première pensée de Lefranc fut pour sa femme. "Ma pauvre Yvonne, se dit-il, en quelles mains sacrilèges est-elle donc tombée ! Quel nouveau mystère se cache sous ces invraisemblables coïncidences ?"

Et maintenant, que faire ? Continuer à feindre de servir cette bande ? Jamais !

Pour lui-même, il savait tout ce qu'il avait voulu savoir, et davantage encore. Il avait surpris les secrets des malfaiteurs et il suffirait qu'on les arrête pour que son innocence fût prononcée. D'ailleurs, il fallait agir, vite, car, dès le lendemain, si la Caprica portait plainte, un homme innocent, une nouvelle victime irait en prison subir le sort injuste de tant d'autres !

Pour les abattre, un seul moyen ; employer leurs armes. Dès demain matin, la police sera avertie, et par moi-même, oui, par moi-même ; ce sera ma vengeance !

Ce ne fut pas sans peine que, le lendemain matin, Jacques Lefranc parvint à être reçu par un commissaire de la police judiciaire. Pour rien au monde, il n'eût voulu confier son secret à un subalterne, et il insista tant et tant qu'il obtint son audience.

—Monsieur, dit-il, un hasard très grand m'a mis à même de découvrir le secret d'une bande de malfaiteurs qui ont, depuis quelques années, de nombreux crimes sur la conscience.

—Vraiment, monsieur, dit le commissaire quelque peu in-

crédule. Et jamais la police ne les a démasqués ?

—Jamais, monsieur, et, toujours, des innocents ont payé pour les coupables !

—Peste ! Vous semblez bien renseigné, monsieur ! Voulez-vous me donner des détails ?

—Je suis venu pour cela...

Lefranc indiqua au commissaire devenu attentif ce qu'il savait de la redoutable association des malfaiteurs et acheva de convaincre le fonctionnaire en lui décrivant comment la veille au soir, la Caprica avait été dépoignée de ses bijoux.

—Mais nous ignorons tout de cette histoire-là ! s'étonna le commissaire...

—C'est que cette dame, dit Lefranc, ne s'est pas encore aperçue du vol.

—Je vais m'en informer immédiatement...

Il eut vite trouvé le numéro de téléphone de la danseuse.

—Allo... ici, la police judiciaire... Est-ce que madame Caprica est ici... Parfait... Je vous présente mes hommages, madame... Voici, je viens d'être averti qu'un vol aurait eu lieu chez vous hier soir, dans des circonstances spéciales... Rassurez-vous, madame, si la chose est exacte, nous connaissons déjà les voleurs... Voulez-vous vous assurer, madame, si votre coffret à bijoux... C'est cela.

La danseuse ne tarda pas à revenir au bout du fil et, au son de sa voix, le policier conclut que son informateur ne l'avait pas trompé.

A suivre

NOTES LOCALES

SON ASSEMBLEE ANNUELLE

La Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe a eu, hier soir, son assemblée générale annuelle dans les salons du Club Maskoutain. Un grand nombre de membres étaient présents à cette réunion qui fut présidée par M. J. B. E. Durocher.

Le rapport des activités de la Chambre au cours de l'année 1931 a été soumis à l'assemblée ainsi que celui du trésorier. On discuta ensuite les projets de quelques manufacturiers qui auraient l'intention de venir s'établir à Saint-Hyacinthe, entr'autres celui d'un établissement pour la fabrication de la craie. Un comité fut formé pour rencontrer le conseil municipal afin d'obtenir l'imposition d'une licence aux commerçants étrangers qui viennent à Saint-Hyacinthe y vendre certains produits tels que eaux gazeuses, crème glacée, liqueurs douces, produits fabriqués ici même, ainsi qu'aux camionneurs. Ce comité se compose de MM. Paul Laframboise, Victor Sylvestre, Ferdinand Daoust et J. B. E. Durocher. Le secrétaire fut autorisé à écrire au conseil municipal pour savoir s'il est dans son intention de nommer, pour une autre année, la Chambre de Commerce comme l'agent industriel de la Cité de Saint-Hyacinthe à raison d'un salaire de \$8,000.00 par année. Il fut aussi décidé de rencontrer le conseil municipal pour obtenir le paiement de la somme de \$6,000 qui lui aurait été promise pour payer la balance des quatorze mille cinq cents dollars qui ont servi à l'achat du terrain lors de l'établissement de la Humphair Pin à Saint-Hyacinthe.

L'on procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante. M. J. B. E. Durocher, manifestant l'intention de ne pas accepter la charge pour un second terme, l'assemblée proposa M. Eugène Benoit qui fut élu sans opposition. Ont aussi été élus: Vice-président, M. E. O. Picard; Trésorier, M. Ernest LeSauter; Secrétaire, M. Hervé Chapdelaine; Directeurs, MM. E. O. Desjardins, Benoit L'Homme, Paul Laframboise, François Jetté, J. P. Lazure, C. H. A. Campbell, P. E. Gaucher, Donat Côté, J. D. Desrosiers, J. G. Grégoire, Henri Morin, René Richer, R. N. Trudeau, H. A. L'Abbé et Ferdinand Daoust.

Les membres honoraires de la Chambre de Commerce sont: M. T. A. Fontaine, député aux Communes de Saint-Hyacinthe-Rouville; Hon. T. D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à la Législature et Orateur de l'Assemblée Législative; le Dr J. H. L. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe. Les ex-présidents sont: MM. T. A. St-Germain, C. J. Laframboise, Victor Sylvestre, J. O. Gareau, Louis Augustin et J. B. E. Durocher.

VEILLÉE D'AMIS

Une joyeuse veillée des jours gras a eu lieu dernièrement chez M. Paul Beaudry, de cette ville.

On joua aux cartes et de magnifiques prix furent décernés aux gagnants.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes H. Gaulin, Louis St-Amant, Antoine Beaudry, Armand Dupré, M. Labrecque, Ernest St-Amant, Montréal; M. J. Nadeau, Jos. Millette, L. A. Bergeron, J. Martin, Roger Cadorette, Jules Cadorette, Paul Daudelin, Lucien Hamel, Lorenzo Beaudry, Fernand St-Amant, Montréal, Mmes Eva St-Jean, Louise Beaudoin, H. C. Cantin, Rolande Guertin, Alice St-Amant, Marcelle Cadorette, Berthe Girouard, Germaine Sansoucy, Jeannine St-Amant.

ACTIVITES AU DISPENSAIRE

Voici un rapport des activités du médecin et de l'infirmière des Dispensaires municipaux de Saint-Hyacinthe au cours du mois de janvier 1932:

Nombre de jours de clinique, 6; nombre de cliniques, 9; heures totales de travail, 138, dont 31 aux cliniques, 95 aux visites et 12 au bureau; nombre de cliniques anti-tuberculeuses, 6; Assistance, 73 personnes; nouveaux cas, 60; positif, 1; cas négatifs, 56; cas douteux, 2; sous observation, 2; nombre de cliniques de Puériculture, 3; assistance, 61 personnes; nouveaux cas, 8; 256 visites à domicile faites par l'infirmière; 174 bébés; 31 cas ante-partum; 7 entretiens ante-partum; enfants préscolaires, 5; hygiène scolaire, 7; tuberculose, 42; maladies contagieuses déprimées, 3; 21 cas référés vers le médecin, dentiste, etc.; 125 pièces de littérature distribuées.

LA COUR SUPERIEURE

Le terme de la Cour Supérieure pour le mois de février courant s'est ouvert dans notre district mardi, le 9 courant, sous la présidence de l'Honorable Juge Arthur Trahan. Les premières causes inscrites au rôle, celles de la compagnie Southern Canada Power contre Ward et Al, ayant été réglées hors de Cour, la première cause entendue ensuite fut celle de Trefflé Côté, de cette ville, contre Dame Cordélia Lafranchise, veuve de Léon Boissy, du village de Ste-Madeleine. Le demandeur représenté par Maître G.-J. Chagnon, C. R., réclame de la défenderesse une somme de \$1,000.00, pour argent prêté par acte d'obligation passé le 15 novembre 1927. La défenderesse représentée par Maître T. A. Fontaine, C. R., a plaidé que cet argent a été emprunté par son mari et a été employé par ce dernier pour ses affaires personnelles et elle ajoute qu'elle n'a elle-même reçu aucun avantage ou bénéfice par suite de cet emprunt. Elle conclut, en conséquence, en se basant sur les dispositions de la loi qui défend à la femme de s'engager pour les affaires de son mari, à la nullité de cet acte d'obligation et au renvoi de l'action du demandeur. A. G. Grégoire, Henri Morin, René Richer, R. N. Trudeau, H. A. L'Abbé et Ferdinand Daoust.

A LA ST-VINCENT

Nous rappelons à l'attention de nos lecteurs la fête sportive qui aura lieu dimanche le 14 courant sur la patinoire de la Saint-Vincent-de-Paul, à 2 heures et demie de l'après-midi. Tout le public est cordialement invité.

Dimanche le 21, à 8 heures, p. m. clôture de la Ligue de Gouret, remise de la coupe au Capitaine de l'équipe vainqueur et distribution des prix de la fête sportive du dimanche précédent. Comédie. Tous les parents des membres sont cordialement invités ainsi que les Anciens et leur famille.

ELECTIONS

Dimanche dernier, le 21 janvier, se tenaient au bureau de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe, les élections des officiers pour l'année courante.

Voici le résultat de cette élection: M. Mandus Bienvenue, président; M. Herman Mongeau, premier vice-président; M. Raymond Brodeur, deuxième vice-président, M. Rodolphe Chagnon, secrétaire archiviste, M. Wilfrid Gaudreau, commissaire ordonnateur; MM. Arsène Brodeur, J. B. Bousquet et Adélard Bélisle, directeurs.

LA MASCARADE

Plus de huit cents personnes ont assisté à la Mascarade de l'Aréna Yamaska, lundi dernier le 8.

Comme on l'avait annoncé rien n'a manqué pour que cette fête fût digne d'un bon souvenir et du succès remporté l'an dernier.

Il est vrai, toutefois, que les concurrents ont été moins nombreux mais il ne faut pas voir là un échec car le peu de temps qu'on avait eu pour préparer la manifestation donnait des espérances encore moins grandes que le succès atteint. Du reste, on se rend compte par la lecture des journaux que toutes les mascarades tenues dans les grandes villes n'ont pas été ce qu'elles avaient l'habitude d'être par le passé. Cette année, tout est à la baisse, même les mascarades et ce qui paraît un échec dans des temps ordinaires s'appelle un succès dans les temps qui courent.

La Direction de l'Aréna est donc satisfaite du résultat obtenu et elle remercie sincèrement tous ceux qui l'ont aidée à l'occasion de ce carnaval des patineurs.

Voici la liste des gagnants avec les prix qu'on leur a décernés:

Prix de présence consistant en un \$5., gagné par Gérard Chabot et donné par le Lt.-Col. E. D. Payan.

1er Prix pour originalité, couple: Alida St-Amant et Roméo St-Amant (sports d'été et d'hiver).

2ième Prix pour originalité, couple: Roger Chapdelaine et Berthe Chapdelaine, (libres danseurs).

1er Prix (individuel) John Egan, (borné).

1er prix comique: Noëlla Dion et Juliette Fortin, personnifiant Narcisse et Pamela, assistées de Simonne Lacroix, Liliane Fortier, et Rolland Dion.

1er Prix pour enfants: Lorraine Fee, (petit page).

Les noms qui suivent ont aussi gagné des prix:

Rolland Harton, représentant la bière Molson; Yvette Laflleur et Marie-Paule Fontaine, gypsies; Rolland Frienre, représentant Imperial Tobacco; Roy Grégoire, représentant un gentilhomme; Marc Robillard et Rolland Bernier, anciennes modes; Arthur Girouard, représentant la Maison Duclos et Payan; Georgette Hébert, écossaise; Cécile Rivard, écossaise; Henriette Rivard, pirate; Roger Gladu, chinois; Kathleen Payan, gypsy; Marie-Jane Viger et Gérard Delage, bohémien; Charles Delage, bohémien; Florence Beaulac, Mlle Aréna; Ovide Laflleur, espagnol; George Gilby, bouffon; Mary Fyfe, clown; Georges Scott, personnifiant Scotch et Whiskey; Thérèse Gladu et Diane Gladu, gypsies; J. B. Guilmaine, Esthel Leblanc, mazurka; Alice Fyfe, bouffon; L. St-Amant, valet de carreau; Fernand Gagnon, poids lourd; Lucille Watson, diable; Germaine Lussier, soldat de bois; Roger Rivard, Chemin de fer Canadien National; Yvonne Fortin, mousquetaire; Romuald Harton, chemineau; Marie Blanche Chabot, perron; Gérard Nolin, indien; Yvette Viger, normande.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Jean-Baptiste Hébert et Domina Houle, tous deux de la paroisse de St-Dominique de Bagot, ont comparu devant le Magistrat Emile Marin sous une accusation de parjure.

Tous deux sont accusés d'avoir affirmé une déclaration en sachant qu'elle était fautive lors de l'audition d'une cause de Fugère & Al vs La Corporation de St-Dominique de Bagot.

Le Magistrat Marin a fait subir aux accusés leur examen volontaire et après enquête ils furent condamnés à subir leur procès aux prochaines assises criminelles.

Hébert et Houle ont manifesté le désir d'avoir un procès expéditif dont la date sera fixée le 13 courant.

JUGEMENT

La Commission des Services Publics de la Province de Québec, qui est venue siéger à Saint-Hyacinthe, le 18 janvier dernier, pour entendre deux causes en expropriation, vient de rendre son jugement. Ces causes mettaient en contradiction l'Honorable Ministre de la Voirie et Alphonse et Léon Bathalon, tous deux cultivateurs de la paroisse de Saint-Paul d'Abbotsford. Pour élargir la route Montréal-Sherbrooke, le Département de la Voirie se voyait dans l'obligation de couper certaines portions de terre près des bâtiments et près de la maison d'habitation de Léon Bathalon. Dans la première cause, où le nouveau chemin doit passer à trois pieds d'une grange, le département avait offert une somme de \$1,600.00 d'indemnité et cette offre avait été refusée comme insuffisante. Dans la seconde cause, il avait été offert une somme de \$858.00 et là encore il y avait eu refus d'accepter cette offre.

La Commission vient de donner raison aux deux frères Bathalon en accordant dans le premier cas une indemnité de \$2,500.00 et dans l'autre cas, une indemnité de \$1,000.00.

Dans les deux causes, les frais sont à la charge du Ministère de la Voirie.

ALFRED MOREAU VS EMILE MENARD

Mardi et Jeudi, on a procédé dans la cause d'Alfred Moreau vs Emile Ménard, tous deux de la paroisse Sainte-Christine. Il s'agit en cette affaire d'une action en dommages au montant de \$2,322.00, résultant d'un accident d'automobile survenu à Sainte-Christine, le 20 septembre 1930. Le demandeur représenté par M. G. J. Chagnon, C. R., et agissant en qualité de tuteur à son fils mineur, réclame ces dommages du défendeur en alléguant qu'à la date en question son enfant a été frappé par l'automobile du défendeur, qu'il a eu une jambe brisée et qu'il va rester affecté d'une incapacité de 15%. De son côté, le défendeur représenté par M. T. A. Fontaine, C. R., a contesté cette action en alléguant que lors de l'accident, il conduisait son automobile à très basse vitesse, avec prudence et précaution et qu'il a fait tout ce qu'il lui était possible de faire pour éviter de frapper le jeune enfant qui aurait surgi soudainement dans le chemin et se serait jeté au devant de l'automobile. Il allègue en outre que le montant des dommages serait exagéré. La cause a été prise en délibéré.

FEUE Mme FELIX BERGERON

En l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, ont eu lieu, mardi, le 9 février, les funérailles de Mme Félix Bergeron, née El-mire Routhier, décédée le 6, à St-Hyacinthe, à l'âge de 73 ans et 8 mois.

La levée du corps a été faite par le R. P. Ferron, O. P., curé de la paroisse et M. l'abbé L. P. Routhier, curé à Suncook, N. H., chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Renaud et Gauvreau.

Les porteurs étaient MM. Philippe Bouvier, Louis Bergeron, Elphège Bergeron, Pierre Laplante, Joseph Danseur, Pierre Messier, M. V. J. Mongeau dirigeait les funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Félix Bergeron, une sœur, Mme Paul Racicot, née Lucille. Le Clairon offre ses condoléances.

VA-ET-VIENT

Mlle Estelle Archambault était récemment l'invitée de Mlle Rose-Allé d'Anjou.

—Mlles Laurette et Cécile Portugais d'Hochelaga, Montréal, recevaient à un souper intime, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Rose-Allé d'Anjou de notre ville.

REUNION INTIME

De nombreux parents et amis se sont réunis chez M. G. Hébert, de cette ville, pour passer une agréable soirée. Il y eut chant, musique, déclamations, etc., et l'on se sépara à une heure assez avancée en emportant un bon souvenir de cette réunion d'intimes.

Parmi ceux présents l'on remarquait: Mmes Vve Tho. Hébert; M. et Mme Georges Hébert et leurs enfants, Mme Imelda Hébert, MM. Bertrand Hébert, Gaston et Paul Hébert, Mlle Germaine Bergeron, M. Adrien Hébert, Mlle Berthe-Alice St-Pierre, M. et Mme Esdras Hébert et leur fille Angela; MM. et Mmes Wilfrid Hébert, Albert Rainville et leurs enfants Germain, Joseph et Dominique; M. et Mme Elphège Gauvin et leurs enfants Denis et Maurice, M. et Mme Napoléon Houle et leurs enfants Omer et Marie-Anne, M. et Mme Azarie Bérard et leurs enfants Joseph, René et Alice, M. et Mme Wilfrid Porlier et leur fille Réa, M. et Mme Har-nais et leur fils Lionel, Mlle Laurette Bouvier, Mlle Cécile Desroches, M. Emile Desroches, M. et Mme Omer Flibotte, et leurs enfants, Roland et Hyacinthe, M. Charles-Emile St-Pierre, M. et Mme Joseph Porlier, Mme Vve Marin, Mlle Cécile Neveux, Mlle Jeanne Lapointe, M. Louis-Paul Girard, M. Roméo Bachand, Maurice Pelletier, etc.

UNE AGREABLE SURPRISE

Dimanche soir dernier un groupe de parents et d'amis se rendaient à la résidence de M. S. A. Bilodeau, agent voyageur de Malle et Bagage pour le Canadien National, afin de leur causer la joyeuse surprise de fêter leur vingtième anniversaire de mariage.

De nombreux et riches cadeaux de porcelaine et verre taillé leur furent présentés. Les employés du Canadien National à St-Hyacinthe, confrères du héros de la fête, présentèrent un superbe service à déjeuner en porcelaine et peint à la main.

Une touchante adresse fut lue par Mlle Géraldine et un superbe bouquet de fleurs fut présenté par Marie-Berthe et G. Bilodeau, toutes trois fillettes des héros. Il y eut partie de cartes, musique, chants, déclamations. Un succulent goûter fut aussi servi aux invités.

Les prix de la partie de cartes furent gagnés comme suit: Pour les dames, Mlle Jeanne Lavoie, de Sorel, Mmes J. P. Lazure et Lionel Beaudet. Le prix de consolation fut gagné par Mme André Thibault. Pour les hommes: MM. André Thibault, Gérard Pélouin, gérant au "Courrier de Sorel", M. Normand Beaugrand; prix de consolation, M. O. Trudeau.

Parmi ceux présents l'on remarquait: MM. et Mmes S. A. Bilodeau, Philippe Lavoie, Sorel, Gérard Pélouin, Sorel, J. P. Lazure, André Thibault, Lionel Beaudet, Jos. Morin, O. Trudeau, J. B. Gladu, N. Beaugrand, L. Laflamme, M. Bouchard, de Rivière du Loup; Mlles Jeanne et Marguerite Lavoie, de Sorel, M.-P. Bras-sard, Estelle Desmarais, Colette Beaudet, Marie-Paule Bilodeau, Marguerite-Marie Bilodeau, Marie-Thérèse, Géraldine, Marie-Berthe et Gisèle Bilodeau, M. W. Martin, etc.

UN DEUXIEME COURS COMMENCERA LUNDI

Le premier cours anglais et français pour les fabricants de beurre et de fromage vient de se terminer à l'Ecole de Laiterie de la province de Québec en notre ville. Sur quatre-vingt-six élèves inscrits à ce cours, soixante et dix certificats ont été octroyés dont 7 de langue anglaise et 63 de langue française.

Un deuxième cours français commencera lundi prochain, 15 février courant. Quatre-vingt-cinq élèves sont actuellement inscrits pour ce cours.

Les cours qui ont lieu chaque année à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe sont sous la direction de M. Elie Bourbeau, directeur et l'Ecole.

A UN BRIDGE

Mlle Albertine Richer de St-Hyacinthe recevait ces jours derniers à un bridge dans la salle du Bazar.

Parmi les invités l'on remarquait: Mlles Cécile-Ena Bouchard, Marguerite Marin, Lucie Brunelle, Laure Sciotte, Marie-Paule Boudrias, Claire Dufresne, Simone Champagne, Françoise Bouchard, Marie Bouchard, Marcelle Delage, Jeannine Desjardins, Marcelle Godbout, Gilberte Lahaise, Blanche Morin, Bernadette Lussier, Léona Lussier.

ETAT CIVIL

Naissances. — Février 7: Marie-Reine, Adeline, Hélène, fille de Edmond Delobbe et de Annette Lachance. Parr. et marr.: Honoré Lachance et Hélène Lachance. — Février 9: Joseph, Louis, Jean, Simon, fils de Adélard Richer et de Simonne Chagnon. Parr. et marr.: Wilfrid Chagnon et Louise L'Espérance.

Sépultures. — Février 6: Yvonne Allard, 38 ans, fille de feu Frédéric Allard et de feu Anna Audette dit Lapointe. — Février 9: Elmiere Routhier, 73 ans, épouse de Félix Bergeron. — Février 10: Joséphine Montmarquette, 78 ans, fille de feu Simon Montmarquette et de feu Rosalie Maheu.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissances. — Février 5: Marie, Cécile, Aurèle, Denise, fille de W. Dion et de Louise Forget. Parr. et marr.: Ovide Dion et Aurèle Charbonneau. — Février 7: Marie, Thérèse, Renée, Gertrude, fille de Emery Lalonde et de Elienne Picard. Parr. et marr.: René Lachapelle et Gertrude Picard.

CHRIST-ROI

Naissance. — Février 7: Marie-Irène, Solange, fille de Roméo Robert et de Marie-Rose Jodoin. Parr. et marr.: Roland Chenette et Irène Morin.

Sépulture. — Février 6: Marie-Rose Guérin, 30 ans, épouse de Albani Girouard.

ST-JOSEPH D'YAMASKA

Mariage. — Février 8: Entre Honoré Larivière, veuf de Alice Spénard; et Edouardine Graveline, fille de Adélard Graveline et de Déla Ménard.

Sépultures. — Janvier 11: Jean Guy, 3 ans, fils de Alphonse Maheu et de Emma Dion. — Février 7: Marcel, 4 ans, fils de Henri Girouard et de Alphonse Bernier.

LES RETRAITES

Pendant la période du carême l'Eglise invite, d'une façon toute particulière, ses fidèles à la prière et à la pénitence. Pour qu'ils se conforment à son désir, elle multiplie les exercices religieux et recommande des retraites et des prédications spéciales.

Dimanche dernier MM. les curés ont appelé leurs paroissiens à la prière et au recueillement dans les retraites qui commenceront dimanche prochain dans les églises de notre ville. A cette occasion des prédicateurs distingués se feront entendre.

A la cathédrale les diverses retraites seront prêchées par deux religieux de la communauté des Eudistes, les RR. PP. Ledoré et Gauthier; à Notre-Dame du Rosaire c'est le R. P. Boivin, O. P., qui sera le prédicateur; Au Christ-Roi les prédications seront données par les RR. PP. Baulne, O. P., et Taghe, O. P.

ERRATUM

Dans notre édition de la semaine dernière, en rédigeant une note sur la partie de dames jouée entre MM. St-Amant et Chaput, à St-Hyacinthe, une imprécision de termes s'est glissée qui pourrait donner lieu à une méprise que nous voulons faire disparaître immédiatement.

Voici: il faut bien comprendre que l'enjeu de 150 dollars signifie la somme des dépôts faits par les deux partis. Donc l'erreur n'est pas comble.

A LA BASILIQUE DE QUEBEC

Le R. P. Marcell, O. P., du Couvent des Dominicains de notre ville, a été choisi pour les prédications du carême à la Basilique de Québec.

THEATRE CORONA

Samedi, 13 février. — THE TEXAS RANGER. Ce film dépeint une rixe entre deux factions en guerre dans le Texas, pays des bestiaux. Voici qu'un capitaine avide foule aux pieds et exterminé tous ceux qui tentent d'intervenir dans la poursuite de son but égoïste. Pour atteindre sa fin, il se livre au pillage et saccage la propriété d'autrui. L'intrigue nous montre par ailleurs un officier à l'intelligence ouverte et à l'esprit large, entouré d'une demi-douzaine de cow-boys. Or, au sein de ce petit monde, vit une jeune fille. Un conflit prend naissance et cette dernière triomphe des difficultés.

Le cupide capitaine, finalement, est trahi par ses propres partisans.

Dimanche et Lundi, 14 et 15 février. — HER WEDDING NIGHT. L'histoire est celle d'une grande vedette qui va passer une vacance à Paris et qui prend des moyens abracadabrants pour échapper à ses nombreux admirateurs qui sans cesse sont à ses trousses. Elle finit par se marier à un populaire chansonnier, mais son mariage est encore plus bouffé car elle se marie par procuration à ce chansonnier qu'elle n'a même jamais rencontré. D'où il s'en suit des scènes baroques et des plus amusantes.

Mardi et Mercredi, 16 et 17 février. — REACHING FOR THE MOON. Douglas Fairbanks incarne un courtier new-yorkais qui s'amourache d'une aviatrice (Bebe Daniels) et qui la suit en Europe au risque de perdre sa fortune. Presque toute l'action se passe à bord d'un somptueux paquebot, où Edward-Everett Horton fait également des siennes en valet fantaisiste.

Larry (Fairbanks) est si surpris d'aimer une femme qu'il en perd la tête. Le voilà à la poursuite de la jeune fille en route pour l'Angleterre, où elle va participer à une course aérienne. Le voilà auprès de celle qu'il aime, mais ce n'est que pour apprendre qu'elle doit épouser un lord.

A peine a-t-il reçu ce premier coup, qu'il apprend que la panique règne à Wall Street. Adieu fortune, adieu rêve d'amour. Seulement, Larry a un valet très intelligent. Celui-ci lui conseille d'y aller en homme et de conquérir la femme qu'il aime. Fairbanks ne se le laisse pas dire deux fois.

Jeudi et Vendredi, 18 et 19 février. — MAISON DE DANSE. Le thème du film est simple, clair et bien conduit. La grande beauté d'Estrella a enflammé trois coeurs: celui de Ramon, le patron de la posada où Estrella exerce son métier de danseuse, celui de Benito, un pêcheur, et celui de Luisito, son fils.

Ramon n'est guère difficile à évincer et Estrella, qui aime Luisito, projette de partir avec lui. Mais comme ils vont quitter la ville, Benito les surprend et une lutte farouche commence entre les deux hommes.

Luisito a le dessus, mais Benito se saisit d'un couteau et va pour frapper, Floraque, Estrella s'étant dressée entre les deux antagonistes, il comprend soudain toute l'horreur de l'acte qu'il va commettre, laisse tomber le couteau et dit: "Allez!"

CONFERENCE A LA PRESENTATION DE MARIE

Une conférence sera donnée dans une salle du Pensionnat de la Maison-Mère des Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, par M. le chanoine Emile Chartier, vicaire de Montréal. Elle aura lieu le 18 du mois courant et la séance s'ouvrira à 3 heures précises. Elle sera suivie de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées à se rendre nombreuses à cette réunion.

Alexandre Dumas, père a signé et écrit 257 volumes de romans et 25 volumes de drame.

HOCKEY

Samedi après-midi, à 2 heures, avait lieu la partie annuelle de gouret de l'Empire Clothing à la patinoire des Zouaves, lesquels recevaient pour la circonstance. Le mauvais état de la glace a été un obstacle sérieux au jeu des patineurs et bien qu'aucun des joueurs de chaque côté ne fût en mesure de fournir la vitesse et l'adresse habituelles on a pu enregistrer de forts beaux coups.

Comme il avait essayé une défaite par le score de 6 à 1, aux mains de l'Empire Clothing, l'an dernier, le club des Zouaves était bien résolu de gagner cette fois-ci, mais malchance ne l'a pas quitté. L'Empire s'en est retourné victorieux. Toutefois, la rencontre avait été dure et s'il a remporté les honneurs c'est avec un pointage de 1 à 0. Il faut ajouter pour l'honneur de l'Empire Clothing qu'il ne joue qu'une partie par année et que ce fait même sa victoire est d'autant plus aggrandie.

Aussi, après la partie, grâce à sa belle performance, le gérant de la Maison des Travaux, M. Morgan a-t-il voulu rencontrer le gérant de l'Empire pour faire jouer les deux équipes ensemble. Tout donne à croire que la rencontre aura lieu bientôt à la grande patinoire et pour un enjeu de \$25.

L'Empire Clothing remercie sincèrement les Zouaves pour la chaleureuse réception dont il a été l'objet et il espère pouvoir leur rendre une autre visite l'an prochain.

Voici la formation de l'équipe Empire Clothing:

But, G. Havard; défenses: E. Daviau et R. Auger; centre: R. Chabot; Ailes, P. Ouimet et L. Bourbeau; substitués, E. Morin, Desmarais, Castel, R. Cherrier, P. Cherrier, Moquin, Marovitch, Bouthillier, H. Pénin, R. Sénécal, A. Fredette.

Le point fut enregistré par R. Chabot sur une belle manœuvre individuelle. Havard, le gardien de but, fut une véritable énigme pour les adversaires. Daviau, Auger, Chabot, Ouimet, Bourbeau, Morin, etc., ont montré une bonne tenue et un beau jeu collectif. L'arbitre était M. Jos. Vilany; les juges des buts, M. Girouard et Choquette; le chronométriste, Lucien Lord. (Communiqué)

ACTION RENVOYEE

L'Hon. juge Arthur Trahan siégeant en Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe, a entendu la cause de Léon Leboeuf, de St-Charles sur Richelieu, vs St-Hyacinthe Leboeuf, de St-Denis. Il s'agissait dans cette cause d'une action en dommages au montant de \$150.00 pour propos diffamatoires prononcés lors des dernières élections municipales de St-Charles. Ayant entendu la preuve de part et d'autre et après les argumentations des avocats le juge Trahan a rendu jugement immédiatement renvoyant l'action avec dépens.

FUNERAILLES DE Mlle ALLARD

Les funérailles de Mlle Yvonne Allard, fille de feu Frédéric Allard et de feu Anna Audette dit Lapointe, ont eu lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame du Rosaire au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le R. P. F. M. Gauvreau, P. vicaire de la paroisse, chantait également le service funèbre. Il était assisté de R. P. Biron et Renaud, deux vicaires.

Les porteurs étaient MM. Leclerc, J. M. Daoust, F. P. Lussier, R. Rainville, A. Bouchard, Desorcy. Le deuil était conduit par ses oncles, MM. François Allard, de cette ville, Alphonse Lapointe, de Saint-Hyacinthe; ses cousins, Raoul René Lapointe, de Montréal.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

NAISSANCE

M. et Mme Etienne Lavoie de Montréal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Marie, Madeleine, née le 10 février, à St-Hyacinthe. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme P. Flibotte, de Saint-Hyacinthe. Nos félicitations.

LISEZ LE CLAIRO

COLONNES AGRICOLES

LE TABAC JAUNE

Les meilleures variétés pour la culture au Canada

Les goûts des fumeurs ont changé depuis la Grande Guerre, il se consomme aujourd'hui beaucoup plus de cigarettes, de mélanges hachés fins et de tabac à pipe doux qu'autrefois.

Les catégories de tabac lourd, foncé, que l'on recherchait autrefois pour la fabrication de tabacs forts, en plaquettes et en torquettes, ont été graduellement remplacées par des catégories de tabac clair, à fine texture, bonnes texture, bonnes pour emploi dans les cigarettes.

Ce changement dans les habitudes des fumeurs entraîne des modifications dans les programmes de culture. Le manufacturier demande que le producteur produise ce que le marché désire, et il lui fait généralement connaître les désirs du marché avant les semences ou pendant la saison des achats.

En outre, la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, conduit tous les ans des essais de variétés; elle se tient au service des planteurs qui désirent faire un choix des espèces qui conviennent le mieux pour leurs conditions et leur commerce.

Voulant faire une classification complète de toutes les variétés qui entrent dans les catégories de tabacs jaunes, des types Burley et Green River sur ce continent, nous avons ajouté à l'essai en 1930 une nombreuse liste d'espèces et de variétés. Nous faisons une étude complète de l'habitude de croissance, de la maturité, du rendement et des qualités générales de la feuille (couleur, texture, et corps de la feuille).

Quoiqu'il n'ait été fait que deux années de recherches sur ce point, les résultats obtenus jusqu'à date sont intéressants et peuvent servir de guide surtout pour les planteurs de tabacs jaunes, dans le choix des variétés pour la récolte de 1932.

Quelques-unes des meilleures variétés reçoivent un groupement préliminaire et sont classées principalement d'après le poids de la feuille, le pourcentage de tabac à cigarettes de bonne qualité et la longueur de temps exigée pour arriver à maturité.

A. Variétés de tabac jaune à gros rendement et produisant un pourcentage assez bas de tabac à cigarettes de belle qualité: — (1) Warne; — (2) Lizard Tail; — (3) Gold Leaf; — (4) Willow Leaf.

B. Variétés de tabac jaune à production moyenne, donnant un pourcentage plus élevé de tabac à cigarettes de bonne qualité: — (1) Gold Tip; — (2) Hickory Pryor; — (3) Nancy's Best; — (4) White Stem Orinoco.

C. Variétés de tabac jaune à production moyenne, donnant le plus gros pourcentage de tabac à cigarette de bonne qualité: — (1) Bonanza; — (2) Virginia Bright; — (3) Cash; — (4) Silk Leaf.

Dans chacun de ces groupes les variétés sont arrangées par ordre de mérite.

La variété qui est venue le plus régulièrement en tête de la liste est l'espèce de Georgia de Bonanza dans le groupe C. Cette variété, et la Virginia Bright, une espèce de Virginie, sont celles qui s'annoncent le mieux dans toute cette classification. C'est la variété Bonanza également qui présentait la plus haute résistance à la pourriture noire de la racine, sur sol infecté.

Les White Stem Orinoco et Cash ont produit du tabac de belle qualité, mais ces variétés étaient très sujettes aux meurtrissures causées par le vent et elles conviennent peut-être mieux comme tabacs à pampremment.

LES HARICOTS

Culture — Récolte

La plupart des travaux d'entretien sur le champ de haricots devraient être faits avant que la semence soit plantée; il s'agit d'obtenir une terre propre pour les semences. On peut faire passer une herse légère sur la terre avant que la récolte ne lève. Si cette précaution n'a pas été prise et si les haricots lèvent rapidement il faut commencer à biner sans tarder. On peut se servir de la bêche ordinaire à main, que l'on ajuste pour biner les haricots. Il faut éviter de biner profondément, mais toujours tenir la terre meuble à la surface. La plupart des planteurs ne binent pas lorsque les feuilles sont humides de rosée ou de pluie, de crainte de favoriser la propagation des maladies. Le plus gros des binages devrait être effectué au commencement de la saison, pour ne pas avoir à déranger la récolte trop souvent après que la période de floraison a commencé.

La récolte des haricots se fait presque toujours à la main, dans les petits champs ou les jardins, mais on peut employer un moissonneuse à fève pour les grands champs. On peut facilement convertir un cultivateur (bineuse) ordinaire à main, en une moissonneuse à fève au moyen d'un appareil spécial qui se glisse sous l'axe. La récolte est arrachée, deux rangées à la fois, et mise en andains. On enlève les pieds à la fourche de ces rangées et on les met par petits tas, ou l'on peut aussi employer un râteau à livraison de côté et faire des andains plus gros. On peut se servir d'une chargeuse à foin pour les charger sur la voiture. Un point important est de tenir les haricots propres et autant que possible les rentrer sans qu'ils reçoivent beaucoup de pluie. Une pluie peut ne pas beaucoup les affecter cependant, à condition de les retourner souvent tant qu'ils sont sur le sol. Dès que la récolte est sèche il faut la mettre dans un hangar ou une grange.

QUELQUES CHIFFRES

Relativement au commerce des bestiaux

Les derniers chiffres préparés par le Service des Renseignements sur les marchés de la Division fédérale de l'industrie animale et relatifs au commerce des bestiaux en 1931, montrent qu'il s'est abattu sous inspection 600950 boeufs, 374,934 veaux, 3,234,295 pores et 817,084 moutons. Il y a eu augmentation dans le nombre de boeufs transportés de l'Ouest à l'Est du Canada. Le total pour 1931 est de 113,832 contre 77,062 en 1930. En ce qui concerne les veaux, le total est de 5,305 pour 1931, contre 3,447 pour 1930. La quantité de pores transportés est de 319,893 et celle des moutons de 36,388. La quantité de boeufs maigres expédiés aux points de campagne et de 113,606 pour 1931 et de 108,834 pour 1930.

Les variétés des groupes B. C. ont mûri de huit à dix jours plus tôt que celles du groupe A.

Disons en terminant que les variétés qui précèdent n'ont été cultivées que dans des conditions moyennes, qu'elles ont reçu les mêmes engrais et les mêmes traitements, et que les résultats obtenus ne doivent être considérés qu'à ce point de vue. En choisissant une variété il faut tenir soigneusement compte de son adaptation au type de sol.

R. J. Haslam, Station expérimentale fédérale, Harrow, Ont.

L'HON. M. GODBOUT VIENT EN AIDE AUX CULTIVATEURS

Le ministre de l'Agriculture apporte d'importants changements au système d'indemnisation des agriculteurs dont les animaux sont abattus pour cause de tuberculose.

L'Honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, vient d'apporter un changement au système d'indemnisation aux cultivateurs dont les animaux sont abattus pour cause de tuberculose.

Le système actuel est en force depuis le 1er juillet 1931 et les changements que le ministre de l'Agriculture y fait le rendront plus avantageux tant pour le cultivateur propriétaire des animaux abattus que pour le cultivateur qui fait de l'élevage en vue de vendre des animaux à ceux qui en ont besoin pour remplacer le bétail atteint de tuberculose.

L'honorable M. Godbout applique le principe de la coopération partout et s'il veut bien donner des octrois généreux pour compenser les pertes subies par les cultivateurs, il ne veut pas que cet argent serve à encourager les éleveurs étrangers, ceux des autres provinces, et les nouveaux règlements, qui seront en vigueur le 1er mars, comportent une clause importante qui dit que pour profiter des avantages de la loi, le cultivateur devra acheter le bétail de remplacement dans la province de Québec. Bien plus, ce bétail devra avoir été élevé dans la province, ou, du moins introduit chez nous au moins un an avant son achat par le bénéficiaire de la compensation.

Afin d'assurer l'exécution de ce proviso et d'empêcher toute fraude, le ministre de l'Agriculture enjoint de joindre à la formule d'application pour réclamation le certificat officiel de tuberculisation de chaque animal de sorte que l'on puisse ainsi se rendre compte facilement de sa provenance.

Il faudra, de plus, obtenir l'approbation du représentant officiel du ministère de l'Agriculture de la province (agronome ou instructeur en élevage) quant à la qualité du bétail de remplacement.

Cette allocation de secours sera proportionnelle, c'est-à-dire que les cultivateurs qui ne voudront pas acheter tout de suite autant d'animaux qu'il leur en a été abattus pourront acheter une quantité moindre et l'allocation leur sera versée suivant le nombre d'animaux achetés.

Ces règlements viennent à leur heure car les cultivateurs de la province de Québec ont suffisamment de bon "stock" pour répondre à toutes les demandes et il n'est plus nécessaire d'en acheter dans les provinces voisines.

Un autre point important à signaler, c'est que ces règlements pourront être invoqués par les cultivateurs résidant en dehors des zones de tuberculisation, alors qu'auraient seuls les cultivateurs demeurant dans les zones pouvaient obtenir les meilleurs octrois.

Rappelons, pour le bénéfice de nos lecteurs que le ministère de l'Agriculture de Québec verse aux cultivateurs la compensation-argent suivante pour chaque animal abattu:

A—Animaux de race pure, enregistrés, âgés de 2 ans et plus \$30.
B—Animaux de race pure, enregistrés, âgés de moins de 2 ans \$20.
C—Animaux croisés, âgés de 2 ans et plus \$15.
D—Animaux croisés, âgés de moins de 2 ans \$10.

Ces nouveaux règlements entreront en vigueur le 1er mars, comme nous l'avons dit tantôt, et les cultivateurs pourront avoir des renseignements à leur sujet en écrivant au service de l'élevage au ministère de l'Agriculture.

Annoncez dans "Le Clairon" le journal populaire.

Le gouvernement offre de nouvelles et généreuses primes aux producteurs de lait pour leur permettre d'améliorer leurs troupeaux. — Avantages offerts aux éleveurs de la province.

La production du lait, soit pour la vente en nature ou pour la fabrication du beurre et du fromage, constitue la principale industrie agricole de cette province. Malheureusement, les profits que retirent les cultivateurs de cette industrie sont considérablement réduits par le faible rendement des vaches laitières.

L'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, qui s'est spécialement occupé de cette question importante depuis qu'il siège au conseil des ministres comme chef de ce département, après avoir fait nommer la Commission d'enquête sur l'industrie laitière, a voulu faire plus. Comme l'une des causes de cette faible production est le manque de qualité chez nos troupeaux laitiers, il importe de suppléer à ce défaut par de meilleures méthodes d'élevage. L'introduction d'un bon reproducteur dans le troupeau est le premier pas à faire mais une amélioration plus rapide peut être obtenue en achetant quelques bonnes génisses, soit de race pure, soit croisées, qui seront les souches du troupeau reconstruit.

Pour aider les cultivateurs à supporter les déboursés que ce la occasionne, l'honorable M. Godbout leur offre les avantages suivants: A—Une prime de \$110 par tête (maximum de \$30 par cultivateur) sera payée pour des génisses pur sang âgées d'au moins trois mois et de pas plus d'un an, provenant de vaches qualifiées au Livre d'Or ou au rôle d'honneur.

De plus, une prime de \$5, par tête, pour chaque génisse, achetée d'après cette politique et qui se qualifiera au Livre d'Or ou au Rôle d'honneur lors de sa première lactation.

B—Une prime de \$3 par tête (maximum de \$9 par cultivateur) sera payée pour des génisses croisées de pas plus d'un an, provenant de bonnes vaches croisées et de taureaux inscrits au Livre d'Or ou au Livre d'Elite.

Il faudra, c'est entendu, observer certaines conditions, dont la principale c'est que les génisses devront avoir été achetées dans la province de Québec.

L'honorable M. Godbout applique une fois de plus sa politique de coopération et d'achat chez nous. Tous les cultivateurs de la province l'en féliciteront.

ENGRAIS CHIMIQUES

Le Commissaire fédéral des semences, M. George H. Clark, appelle l'attention sur le fait que la dépréciation du dollar canadien a fait hausser le prix des engrais chimiques importés mais que les facilités pour la fabrication des engrais chimiques au Canada ont été bien développées en ces deux dernières années. En fait, durant cette période il s'est établi quatre nouvelles fabriques pour la fabrication du superphosphate, et ces fabriques combinées ont une capacité suffisante pour satisfaire toute la demande au pays car elles sont bien réparties. En achetant du superphosphate fabriqué au Canada, les canadiens aideront cette industrie nouvelle ainsi que notre industrie domestique de l'acide sulfurique. Il s'emploie dans la fabrication du superphosphate poids de 50 pour cent par poids d'acide sulfurique avec le phosphate minéral.

L'Italie est le plus grand exportateur de citrons du monde.

DE VRAIES BONNES IMPRESSIONS SUR DU BON PAPIER

Quel que soit le genre de travail que vous ayez à faire exécuter, nous pouvons le faire, et nous apportons le même soin aux petits comme aux travaux les plus considérables. Essayez une fois.

C'EST CE QUE NOUS FOURNISSEONS..

aux personnes qui se servent d'imprimés et qui croient que c'est la meilleure — et la seule — manière de rendre la pensée de ceux qui, dans leur commerce, tiennent à atteindre au succès. De bonnes Impressions sont le synonyme de réussite. Vous trouverez tout cela, et le jour promis, à Saint-Hyacinthe. Donc, pour votre prochain travail, rendez-vous ou appelez à l'

IMPRIMERIE YAMASKA

EDITEUR-PROPRIETAIRE "LE CLAIRO"

173 Blvd Girouard, Saint-Hyacinthe

Téls. Le Clairon, Rédaction: 498 Bureau 143

COUCHES DE TABAC

La Stérilisation par la vapeur

La stérilisation par la vapeur est un procédé très important dans la préparation d'une couche de tabac, mais pour que cette stérilisation donne les meilleurs résultats, il faut que la terre soit bien ouverte et pas trop humide. Si elle était trop humide, la vapeur n'y pénétrerait pas suffisamment pour détruire toutes les graines de mauvaises herbes et les germes de maladies, et les résultats obtenus pourraient laisser à désirer. Nous recommandons l'emploi d'une caisse métallique renversée et le maintien de la pression à 100 livres, pendant 30 minutes dans la bouilloire à vapeur. Les résultats obtenus à la station expérimentale fédérale de Harrow montrent positivement que c'est là le meilleur moyen de stérilisation que l'on connaisse.

Au point de vue économique, l'emploi de la vapeur est une pratique saine, parce que le temps que l'on économise sur le désherbage paie souvent les frais de stérilisation. Mais la stérilisation se recommande également par beaucoup d'autres avantages. La stérilisation des couches est une garantie pour la production de plants sains, vigoureux et hâtifs. On a obtenu, sur les parties stérilisées des couches, sur cette station, des plants de tabac assez gros pour être transplantés huit jours plus tôt que sur les parties non stérilisées. Il s'ensuit que les plants venant des couches stérilisées sont prêts à être transplantés plus tôt, ils se récoltent plus tôt également, et ils jouissent d'une meilleure température pour le séchage; ce dernier point est très important parce que la demande aujourd'hui est pour une feuille séchée, à vives couleurs. La stérilisation supprime également tous les germes de maladie qui peuvent avoir hiverné dans la couche, comme la pourriture noire de la racine ou la mosaïque, et empêche l'introduction de ces germes dans le champ. Après que la terre a été stérilisée par la vapeur, il est important également d'empêcher que la couche ne soit contaminée par les déchets de la récolte précédente.

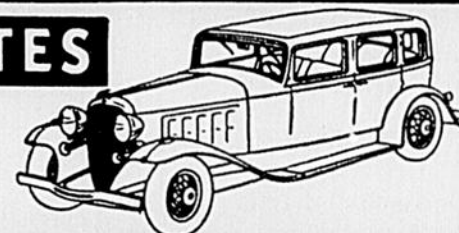
J. F. Murwin, Station expérimentale fédérale, Harrow, Ont.

L'EAU ET LES PLANTES

Elle peut les tuer

Si vos plantes en pots paraissent chétives, vous trouverez peut-être la cause de leur manque de vigueur dans les notes suivantes, publiées par G. C. Warren de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture. "Après avoir empoté les plan-

NOUVELLES LIGNES FUYANTES



NOUVELLE BEAUTE! VOYEZ LES NOUVEAUX

OLDSMOBILE

"6" ET "8"

PLUS LONG EMPATTEMENT

CARROSSERIES A L'EPREUVE DU SON

CHANGEMENT DE VITESSE SYNCRO-MESH

REGULATEUR DE SOUPLESSE

ROULEMENT LIBRE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS... PRODUITE AU CANADA

LEGARE AUTOMOBILE Agent Rue Mondor St-Hyacinthe

OLDSMOBILE 6 et 8

JULES ROBIN
BRANDY COGNAC
\$350 26 onces
\$180 FLASK de 13 onces

tes, arrosez-les généreusement puis attendez qu'elles aient besoin d'eau. Les plantes florifères exigent plus d'eau que les plantes à pousse lente, comme les palmiers. On voit sans peine quand les plantes ont réellement besoin d'eau. L'apparence d'un plante est une bonne indication de la quantité d'eau qu'elle exige. On peut aussi taper le pot avec les jointures des doigts; s'il y a beaucoup d'eau dans le pot, ce tapage rend un son mat; si l'eau manque, le son est clair. Parfois l'emploi d'une seringue est utile, spécialement pour les fougères et les autres plantes à feuillage. La "jardinière" bien employée fait ressortir la beauté des plantes, mais elle leur est généralement très nuisible par l'eau stagnante qui se ramasse dans le fond du vase, et qui cause ce que l'on appelle les "pieds humides". On peut surmonter cet inconvénient en plaçant quelques pouces de gravier ou une soucoupe renversée dans le fond, sur lesquels le pot repose.

pour le cultivateur canadien, et que voici: "Il se construit actuellement 500 wagons nouveaux qui sont spécialement aménagés pour transporter de la viande et d'autres produits périssables. Les wagons pour la viande sont munis de cuves à saumure; ils se distinguent par le fait qu'un réfrigimètre permet de lire la température qu'il fait à l'intérieur sans ouvrir les portes.

STATION DE DEMONSTRATION

Cette station maintient toujours un type élevé d'excellence en ce qui concerne les rendements de toutes les récoltes, les bonnes façons d'entretien, la bonne exploitation de la ferme et la bonne apparence en général. Les semences ont été retardées par la température défavorable au printemps. Les navets ont été semés le 30 mai, le maïs le 2 juin et l'orge le 3 juin.

L'exploitant de cette station est un éleveur de vaches Ayrshires enregistrées. Le taureau de troupeau est "Ottawa Supreme 6" d'un bon type et d'une bonne souche, acheté de la ferme expérimentale centrale, Ottawa. Un lot de pois

LE CLAIRO

Journal Hebdomadaire à St-Hyacinthe tous les dres au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livre domicile) et aux Etats-Unis par année Ailleurs au Canada 5 Cts le Numéro

En vente chez MM. L. Boivin, 106 rue Mondor Barré, 231, rue Cascades chands de journaux.



Donné gratis avec THE ou CAF

MIKAD

Chaque paquet de 1 lb. des articles suivants en laine: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 pouces. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix. GLOBE TEA Co. MONTREAL



Clairvoyante. Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir vous seront dévoilés par mademoiselle JEANNE, qui possède plusieurs années d'étude dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations surprennent, et seront pour vous un guide précieux dans les cartes comme un livre. Coupez le paquet cartes trois fois, dites quelles cartes vous veulent, et envoyez \$0.50 par bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquater tarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adresse: Mademoiselle JEANNE Casier Postal 1100 Beauce-Jonction, Québec

TAUX REDU

en FIN DE SEMAINE

pour tous endroits au Canada Aller-retour au du passage plus un quart

En vigueur jusqu'au 15 de février 1932. Billets valables pour le vendredi midi au dimanche midi; pour le retour départ doit avoir lieu minimum, le lundi (heure laire).

Renseignements de l'agent de billetterie

PACIFIQUE CANADIEN

Chancelier exposé à la première exposition internationale du Canada tenu à Ottawa, en novembre 1929.

Toute la ferme est nue sous un système d'irrigation et peut être considérée comme l'une des meilleures comtés. On tient un complet de comptabilité. On fait un inventaire annuel tous les printemps détermine tous les déboursés et recettes de tous les semences.

Il s'est tenu le 21e jour de revue sur la station à laquelle quinze cents cinquante visiteurs assistaient. Toutes les visions de la ferme ont été prises et un compte rendu des travaux qui ont été faits a été donné. La ferme exploitée a donné une intéressante aux visiteurs la culture des fleurs et légumes. Ministère Fédéral de l'Agriculture.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

POLITIQUE DU "VIEUX CHEF"

Honorable M. King, chef l'opposition à Ottawa aurait récemment le nouveau club libéral de Trois-Rivières.

Un résumé succinct du discours qu'il a prononcé cette occasion :

L'Hon. M. King est au milieu d'un enthousiasme délirant que le chef du libéral se leva, portant une rose rouge à sa boutonnière et chanta : "Il a gagné les élections" et termina de nouveaux applaudissements en se levant comme un homme pour acclamer M. King.

M. King fit d'abord un résumé du passé, rappelant la amitié qu'il avait toujours eue pour l'hon. sénateur M. M. Lapointe.

Il ne put s'empêcher de regretter que le temps fuyait comme le vent, mais que la mémoire de Sir Wilfrid Laurier demeurait toujours chère au cœur du peuple canadien.

Il fit remarquer le chef libéral, au lieu de vous parler de politique de parti, j'aimerais entretenir de son histoire et de l'impression que Laurier laissée.

Dans deux ou trois occasions différentes, dit-il, la politique libérale a permis au peuple de traverser les crises les plus difficiles. Mais au-dessus de la politique se place la haute personnalité de Sir Wilfrid Laurier, le plus typiquement canadien de nos hommes d'état.

La famille de Sir Wilfrid est canadienne depuis huit générations. En 1841, juste deux ans après l'arrivée sur le continent d'Amérique de son premier ancêtre, Laurier est entré dans l'histoire politique canadienne.

Après ces 200 ans, le Canada est devenu britannique et est grandement dû à la loyauté des Canadiens-Français si le Canada est demeuré loyal à l'Angleterre, au lieu de devenir une partie des Etats-Unis.

Lorsque Laurier entra dans la scène politique, la Confédération n'avait pas encore été organisée ; mais le Canada était bel et bien devenu une grande nation avec l'immigration et le développement des chemins de fer.

La Providence a voulu que Sir Wilfrid Laurier, tant par sa sagesse que par sa propre carrière, soit le véritable représentant de tout ce qui sert à travers les grandes lignes d'une politique nationale.

Et pourtant il n'avait ni la fortune ni la richesse. Jusqu'à la fin de sa vie il eut à lutter contre la maladie et on peut trouver la cause de son succès dans sa grande énergie.

Bel homme, il dut une bonne part de ses succès à ses belles manières. Il avait hérité de la chevalerie de la race française. Il était la quintessence de la courtoisie.

Mais, qui plus est, il avait l'esprit et un grand courage. Il aimait les arts et ses pensées étaient de nobles pensées. Il avait l'aristocratie de la gentillesse et de la sympathie. Il doit beaucoup de son succès au fait qu'il parlait parfaitement les deux langues.

La droiture de Laurier. — Sir Wilfrid admirait la bravoure des Indiens et comme ce chef de la forêt il savait se tenir droit et ne jamais reculer.

Un jour, il confia à M. King la vie lui avait enseigné à avoir plus de confiance aux hommes, non pas aux individus isolés, mais à la grande masse de l'humanité qui a le sens de la droiture qui ne se dément jamais.

Sir Wilfrid fut fortement influencé par les hommes qui firent la constitution britannique. "Sous la constitution britannique, disait-il, la liberté est une chose sur laquelle vous pouvez compter."

Il croyait en la liberté et en

ARTHUR GABOURY A L'HONNEUR

La société des Ingénieurs de Sécurité d'Amérique vient d'admettre au nombre de ses membres permanents, Arthur Gaboury, le Secrétaire Général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

C'est un honneur qui rejait sur tous nos compatriotes puisqu'il est le premier Canadien-Français appelé à faire partie de cette Association distinguée composée de sommités importantes dans la sphère de la prévention des accidents et qui compte des adeptes dans tous les pays du monde.

Le but de la Société des Ingénieurs de la Sécurité est de :

- 1.—Coopérer à la rédaction des codes de sécurité.
- 2.—Faire l'investigation de tous les problèmes techniques que comprend la prévention des accidents.
- 3.—Faire l'étude de la prévention des accidents dans les industries spéciales.
- 4.—Organiser des conférences de sécurité dans tous les districts et régions.
- 5.—Promouvoir l'enseignement de la prévention des accidents dans les écoles techniques.

Monsieur Gaboury était déjà membre de l'"Institute of Highway Engineers of England" et de l'"Institute of Traffic Engineers" des Etats-Unis.

Le Gouvernement de la République française qui lui avait décerné en 1918 les palmes académiques, le nommait récemment Officier de l'Instruction publique en récompense des services qu'il a rendus à la cause française au Canada.

Il est, en ce moment, à préparer un cours de prévention des accidents industriels que le Gouvernement Provincial lui a confié et qui sera donné dans toutes les écoles techniques de la Province.

Les activités de Monsieur Gaboury sont innombrables, il déploie ses activités aux quatre coins de la Province, surtout depuis que, grâce à son inlassable énergie, il a implanté chez nous cette Association qui fait un si grand bien : La Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

La nature a donné à l'homme, deux organes pour l'ouïe et un pour la parole, pour nous faire comprendre qu'il faut plus écouter que parler.

Au cours de l'année dernière près de deux millions de touristes étrangers ont visité la France ; sur ce nombre les américains se chiffrent par deux cent mille.

On estime qu'il y a environ quarante fois plus d'oiseaux sur la terre qu'il y a d'humains.

L'unité. C'était un grand libéral, sachant reconnaître les droits de la minorité.

La fait que Sir Wilfrid était de la minorité, au point de vue de la race et de la langue n'était pas sa croix : c'était sa couronne et c'était le secret de son influence en Afrique du Sud et en Irlande. Il consacra sa vie à réaliser cette unité.

"La fermeté dans le bien, puisse Dieu nous a donné de voir le bien". Cette pensée d'Abraham Lincoln, très admirée de Sir Wilfrid Laurier, pourrait servir comme message qu'il adresse de l'au-Delà à ce pays.

L'esprit de Laurier. — "Le Canada a plus besoin que jamais aujourd'hui de l'esprit de Laurier, termine M. King en faisant appel aux jeunes de ne jamais laisser périr l'héritage que Laurier leur a légué. Sous Laurier, le Canada a passé à travers de bien des crises. Avec son inspiration, le Canada réussira encore à vaincre cette-ci."

NOTRE PROVINCE A L'ÉTRANGER

Notre confrère du soir donne un extrait d'un périodique anglais qui admire la solidité financière de notre province.

Sous ce titre : "Une province fortunée", l'"Evening Standard" fait les commentaires qui suivent :

"Je m'imagine que M. Taschereau, le Premier ministre et le ministre des finances par intérim de la province de Québec doit être le premier ministre le plus heureux au monde."

"Son exercice financier a été clos avec un surplus, ce qui doit se présenter très rarement ces temps-ci. Quel pays fortuné ! Quelle belle situation pour un Premier ministre et pour un ministre des finances ! Mais en outre, quel sujet de joie pour M. Taschereau, qui réunit en sa personne ces deux titres à la fois."

En face du déficit de presque toutes les administrations provinciales du Canada, du déficit américain, de la crise anglaise, il est certain que le surplus de la province de Québec nous donne beaucoup de crédit. Les étrangers n'ont pas encore songé à inventer le mythe des surplus fictifs que développaient récemment encore le chef de l'opposition.

L'ÉTAT

La semaine sociale d'Ottawa

Le texte complet des cours et conférences donnés à la Semaine sociale d'Ottawa en août dernier, sur l'Etat, a paru vers la fin de janvier. C'est le dixième volume de la série. Comme les précédents, cet ouvrage est une véritable mine de principes et de faits. Il expose la doctrine de l'Eglise sur l'Etat, sous ses différents aspects et en fait l'application à la vie canadienne. Précieux ouvrage qui devrait être dans toutes les bibliothèques sérieuses. Il se vend \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco. A l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

LA VAPEUR ET LES AVIONS

D'ici 4 semaines on essayera pour tout de bon l'emploi de la vapeur comme force motrice sur les avions. Le capitaine Richardson, directeur technique de la Great Lakes Aircraft Corp'n, dit que le moteur employé est une turbine comme on en trouve sur certaines locomotives européennes. La vapeur est produite dans une bouilloire entourée d'eau. Après avoir servi elle est condensée sur les ailes de l'avion et revient sous forme d'eau à la bouilloire avec peu de perte. Quant à la bouilloire, elle est chauffée à l'huile au moyen de brûleurs pareils à ceux qu'on trouve dans les fournaies de maison. Le clapet (throttle) du moteur règle à la fois la vapeur et l'huile. Pas besoin de réchauffer le moteur pour partir.

Le capitaine Richardson trouve à la machine à vapeur plusieurs avantages sur le moteur à essence. Elle diminue les frais de carburant, le danger d'incendie, les frais d'huile à lubrifier, dispense du tuyau d'échappement (exhaust), élimine le bruit et la vibration. Inutile avec elle de surcharger pour les hautes altitudes. De même le danger de l'atterrissage forcé par suite d'une suspension subite de la force motrice se trouve grandement diminué.

Une machine à vapeur, au dire du capitaine, pourrait prendre la place de toute une batterie de moteurs sur les gros avions, qui deviendraient ainsi plus faciles à manier dans l'air. On mesurerait par années la vie de cette machine quand on mesure par heures la vie d'un moteur, et elle coûterait beaucoup moins cher d'entretien.

DE LA DIVERSITÉ DES PRODUITS DE PÊCHE EN QUÉBEC

Plus de seize différentes espèces de poissons, mollusques et crustacés sont prises dans les eaux maritimes de Québec, et il s'en pêche autant dans les eaux fluviales et lacustres de cette province.

L'année dernière, plus de 15,000 personnes trouvèrent en Québec d'occupation dans l'exercice de l'industrie des pêches : 1,500 dans la pratique des exploitations de pêche fluviales et lacustres, le reste dans les exploitations de pêches maritimes.

Dans l'ordre de leur valeur marchande en 1930, les poissons de mer se rangent comme suit : morue, homard, hareng, saumon, maquereau, éperlan, myes ou clanches, et praires, capelan, pétoncles, flétan, anguille, encornet, poulamon, esurgeon, sardines. Mais il convient de signaler ici que la morue est de beaucoup l'espèce marchande dominante. Notons aussi, en passant, que la morue séchée de Québec est un produit très recherché sur certains marchés étrangers importants. Les phoques communs et les marsouins sont aussi pris par les pêcheurs maritimes de la province pour leurs peaux et pour l'huile susceptible d'être extraite de leur substance.

Les poissons, capturés dans les pêcheries fluviales et lacustres de Québec sont : l'anguille, l'éperlan, l'esturgeon, le sandre ou doré, les silures ou poissons-chats, le chevesne, les cyprins-sucets, le surmulet, le hareng, la perche, le corégone, le brochet, l'achigan, le saumon et le maskinongé. Plusieurs autres poissons, tels que le grayling et l'ouananiche sont aussi pêchés commercialement dans les eaux fluviales et lacustres de cette province mais jamais en très grandes quantités.

LES ANNALES

Devons-nous désarmer ? ... A la veille de la Conférence de Genève, Ramsay MacDonald, le vicomte Cecil, le général Groener, le comte Bernstorff, Zaleski et le mahatma Gandhi répondent dans les Annales du 15 janvier à cette angoissante question. Le même numéro, extrêmement varié, contient une magistrale glose d'Edouard Herriot sur le Verdun de M. Raymond Poincaré. Lire également l'opinion de Reynaldo Hahn à propos de la reprise d'"Orphée aux Enfers" ; un étonnant dialogue de Jacques Natanson : "L'Appel de 1900" ; les révélations de Pierre Bost sur les mystères qui entourent la naissance d'un film, les pages de Gérard Bauër sur l'exposition d'art français à Londres ; les articles d'Yvonne Sarcey, de Henry Bidou, André Lang et Benjamin Crémieux, et le puissant roman de Henri Béraud : "Les Lurons de Sabotards". En vente partout : 3 francs.

L'INDIGESTION

Le mot "indigestion" est un terme qui s'emploie, par un grand nombre de personnes, pour décrire tous les maux abdominaux malgré que ces maux n'aient pas tous leur siège dans l'appareil digestif.

Ces maux peuvent être causés par un ulcère de l'estomac, par l'inflammation de la vessie biliaire, par l'appendicite, ou par la constipation, mais un grand nombre de personnes les appellent tous "indigestion" et semblent s'en préoccuper guère.

La guérison de l'indigestion dépend de ce qui en est la cause. Trop de personnes cherchent à se soigner elles-mêmes, par moyen de remèdes ou de régimes dont elles entendent parler leurs amis. Elles croient, par exemple, que les douleurs dont elles souffrent

Présentation de la Ligne Complète

du Nouveau CHEVROLET SIX pour 1932

LA Grande Valeur Canadienne pour 1932 est offerte dans un modèle pour chacun ! La ligne complète de Chevrolet Six se compose de treize modèles différents... Style et commodités ultra-modernes par les artisans Fisher... Avec la spacieuse confortabilité qui caractérise les Carrosseries Fisher... Et avec toute la beauté frappante des harmonieuses couleurs de cette année. Chacun de ces beaux autos vous donne le suprême avantage du Changement de Vitesses Syncro-Mesh Silencieux joint au roulement libre. Chacun possède un souple moteur moderne de 60 chevaux. Chacun jouit de la fameuse économie et de la sûreté de Chevrolet. Avant d'acheter n'importe quel auto à bas prix — venez apprendre combien peu il en coûte pour avoir un nouveau Chevrolet Six.

Renseignez-vous sur les conditions G.M.A.C. faciles. Et sur la Police de Service au Propriétaire de la General Motors qui assure une satisfaction durable.

● Prix à l'usine, Oshtawa, taxes en plus.

PRODUIT CHEVROLET AU CANADA

LEGARE AUTOMOBILE AGENT RUE MONDOR SAINT-HYACINTHE



sont causées par "l'acidité de l'estomac", et pour neutraliser cette acidité, elles se dosent avec bicarbonate de soude en grandes quantités. Elles semblent oublier que l'acidité est nécessaire à la digestion, et que le bicarbonate de soude, pris en grandes doses, peut faire du mal et non pas du bien.

Un régime d'or ne convient pas à tout le monde ; dans le cas de certaines personnes, il leur est tout-à-fait délétère à cause de la sensibilité de leurs intestins. C'est au médecin qui connaît le cas d'ordonner le régime particulier à ce cas.

Nous voyons donc que pour guérir l'indigestion, nous avons besoin, d'abord, d'en chercher la cause. Sans cela, les moyens que nous y apportons pour la guérir sont inutiles et peuvent nous faire du tort, car nous permettons ainsi que l'état anormal devienne de plus en plus difficile, si non impossible à guérir.

L'indigestion chronique, surtout dans le cas de ceux qui ont passé quarante ans, demande toujours des soins particuliers. Elle demande que le médecin en cherche la cause et qu'il y apporte le traitement nécessaire. Nous insistons sur ce point parce que l'indigestion, surtout après la quarantaine, est parfois l'avant-coureur du cancer, et les soins précoces pourraient réussir à enrayer cette terrible maladie.

Le malaise ne vient pas toujours d'un état anormal de l'appareil digestif, mais de mauvaises habitudes, telles que sont les repas pris à la hâte, les mets avalés sans être bien mastiqués, les querelles domestiques pendant les repas. Pour guérir l'indigestion qui a ces habitudes pour cause, nous n'avons qu'à changer notre manière de vivre.

Evitons donc de chercher à nous soigner nous-mêmes. De graves maladies débutent parfois d'une façon insignifiante, et ce n'est que le médecin qui puisse reconnaître les symptômes précoces et ordonner le traitement convenable.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne 184 rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'ANNONCE DU JOURNAL

AMENE L'ACHETEUR DANS VOTRE MAGASIN

LA PLUPART DES GENS SONT NES "CHASSEURS DE BONS MARCHES."

NOUS SOMMES tous vifs à saisir ce que nous croyons être "UN BON ACHAT", quand nous désirons quelque chose. Que nous soyons riches ou pauvres, nous cherchons toujours à saisir l'occasion de faire profiter notre argent le plus possible.

Ainsi, Monsieur le Marchand, si vous avez quelques occasions propres à intéresser le public en général le plus sûr moyen d'amener l'acheteur à votre magasin est d'annoncer vos offres dans

votre véritable journal local

"LE CLAIRON"

Laissez-nous le soin de donner à votre vente tout le succès qu'elle mérite !

"LE CLAIRON"

173 Blvd Girouard Saint-Hyacinthe

Téléphones : Bureau 143 — Rédaction 498

L'AUTO-MOBILISME

Le nombre des acheteurs augmente avec le nombre des cylindres

Les chiffres qui nous sont fournis par les bureaux des licences d'autos nous montrent que la grande majorité des gens qui achètent des autos préfèrent un plus grand nombre de cylindres sur leurs autos, ce qui leur donne un plus grand pouvoir et une plus grande souplesse, et ce, bien qu'ils aient à payer plus cher pour leurs licences. Le Chevrolet ainsi que son moteur à six cylindres s'est placé en première position au Canada comme aux Etats-Unis, et l'introduction du nouveau Chevrolet 1932 en décembre dernier a encore amélioré pour ainsi dire sa position. L'augmentation du nombre des cylindres des autos est d'une importance capitale et l'on vit, durant le salon de l'automobile de New York, des manufacturiers offrir des autos à Huit, Douze et Seize Cylindres à des prix qui peuvent se comparer favorablement à ceux des autos contenant moins de cylindres dans leurs moteurs.

QUITTES POUR LA PEUR.

Copenhague. — Le roi Christian et la reine Alexandra ont failli être blessés dans un accident d'auto, leur limousine étant venue en collision avec un lourd camion.

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle serait invulnérable si elle ne souffrait pas la compassion.

Un billet de banque est assez fort pour porter un poids de 50 livres.

Les avarés ont le cœur sec, parce qu'ils économisent même leurs sentiments.



ST-CHARLES

A l'occasion du carnaval il y eut, chez M. Arthème Benoit, une réunion d'amis. Etaient présents: M. et Mme Arthème Benoit et leurs enfants, M. et Mme Hector Bazinet et leurs enfants, Mlle Alma Fontaine, Blanche Messier, Irène Messier, MM. Josephat Archambault, Antonio Leboeuf, Richard Archambault, Aimé Archambault, Benoit Messier, Ernest Fontaine, Ls-Aimé Leboeuf. Il y eut chant, musique, partie de cartes, etc. Tous s'en retournèrent en emportant un agréable souvenir de cette soirée.

—Les écoles ont été fermées du lundi gras au jeudi.

—M. et Mme Ovide Meunier, MM. Victor et Lucien Messier, de St-Marc, ont rendu visite à M. Wilfrid-A. Messier, le 7 février.

—Pour la première fois lundi une véritable tempête de neige s'est abattue sur notre paroisse.

—Une réunion de parents et d'amis eut lieu chez M. Arthur Benoit, du Rang Amyot. Parmi les personnes présentes l'on remarquait: MM. et Mmes Arthur Benoit et leur fils Henri, Augustin Benoit, Origène Dauphinais, Alcide Leblanc, Osias Charron, Mlle Marie-Jeanne Leblanc, Blanche et Irène Messier, Florina et Angéline Laperle, Rose-Hélène et Marie-Aimée Lajoie; MM. Antoine Leblanc, Benoit Messier, L. Laperle, Gérard et Wilbrod Geoffrion, Armand Benoit, Emile Lajoie, Josephat Archambault. Il y eut chant, musique, partie de cartes, etc.

LA PRESENTATION

Une joyeuse réunion de parents et d'amis a eu lieu ces jours derniers chez M. Armand Lebrun, du 5ième Rang de la paroisse de LaPrésentation. L'on s'amusa au milieu d'une franche gaieté et d'amusements variés tels que chant, musique, danse, déclamations, etc. Un grand nombre de personnes étaient présentes parmi lesquelles l'on en remarquait plusieurs de St-Jude.

Il y a des araignées qui font des toiles si puissantes que souvent les oiseaux restent captifs dans ces toiles.

ACTON VALE

Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Bossé, un vieux citoyen de notre localité. —Aux élections de lundi pratiquement tout le conseil a été changé. On ne compte que trois des anciens membres. Le nouveau conseil siégera la semaine prochaine pour la première fois.

—M. William McLean est décédé dimanche matin. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église paroissiale.

—La construction est assez active dans notre localité. M. Gendron s'est porté acqureur d'un cottage auquel il est à faire des réparations. M. Henri Phénix s'est porté acqureur d'une propriété qu'il est à convertir en deux logis.

—Nous avons eu des vues animées la semaine dernière à notre salle de théâtre. M. Paul W. DesLandes est le musicien.

ST-THOMAS D'AQUIN

Nous publions ci-dessous la lettre d'une jeune fille adressée à ses parents quelques heures avant sa mort:

Mes Chers Parents,

"Bientôt je vais partir pour le grand voyage. Oh ! que j'ai hâte, que c'est si beau dans le Ciel. Sur la terre je ne vois que des nuages. J'ai une belle demeure que le Bon Dieu m'a accordée sur les dernières heures de ma vie. Des mille fois je le remercie. Dans ce monde je me suis toujours trouvé heureuse j'ai toujours accepté et remercié Dieu de ma journée. Ne vous désolerez pas de mon départ vers le Ciel, mes chers parents. Pour moi c'est une grande joie. Je vous quitte sur la terre mais je vous aime tous et je vous aimerai au Ciel. Je vous demande des prières pour avoir une belle place dans le Ciel.

Donc aimez-vous les uns les autres, encouragez-vous tous ensemble et je vous souhaite bonne chance.

Bonjour de votre,

Georgianna
Papa longue vie de bonheur

Derrière la croix se tient souvent le diable.

Il y a cent ans que la machine à écrire a été inventée.

SAINT-PIE

Le 3 février un groupe d'amis se réunissaient chez M. Olier Bousquet pour passer une agréable soirée au milieu de divertissements tels que chants, musique, déclamations, partie de cartes. Parmi les personnes présentes l'on remarquait: MM. et Mmes Olier Bousquet et leurs enfants, Albert Bousquet et Mlle Bernadette Bousquet, Léon Dubreuil et Mlle Simone et Lucienne Dubreuil, Arthur Daigneault, Emile Daigneault, Mlle Thérèse Lapalme, MM. Adrien Malo, Lucien Malo, M. et Mme Henri Rodier, Mlle Marie-Reine Malo et M. Malo.

—Une joyeuse réunion eut lieu samedi dernier chez M. Léon Dubreuil. L'on s'amusa au milieu d'une franche gaieté. La musique fut fournie par MM. Henri et Gérard Daigneault. L'on remarquait: MM. et Mmes Léon Dubreuil, Ls. D'Amours, Maxime Ruel, Albert Bousquet, Olier Bousquet, Emile Daigneault, Arthur Daigneault, Conrad Cordeau; Mlle Irène et Rosilda Bousquet, Georgianna Bousquet, Collette Daigneault, Irène Malo, Blanche Martin, Flore Ravelle, Blanche D'Amours, Thérèse Lapalme, Alice Martin, Madeleine D'Amours, Rose Daigneault, Irène Bienvenue, Simone Dubreuil, Laurette Bousquet, Lucienne Dubreuil, Germaine Dubreuil, Thérèse Dubreuil, Reine-Eva Bousquet, Irène Ruel, Bernadette Bousquet; MM. Oray Ménard, Ovide Bousquet, Adrien Malo, Auray Bousquet, Omer Martin, Jean-Paul Gosselin, Philippe Martin, Gérard Daigneault, Henri Daigneault, Raymond Daigneault, Alfred D'Amours, Armand Dubreuil, Denis Daigneault, Jean-Paul Bousquet, Marcelin Daigneault, etc.

—Parmi ceux présents à une soirée chez M. Wilfrid Bousquet l'on remarquait: M. et Mme Wilfrid Bousquet, MM. Laurier Graveline, Norbert Bousquet, Léon Dubreuil, Ls. D'Amours, J. Bousquet, Lucien Fontaine; Mlle Irène Bousquet, Alida et Rosilda Bousquet, Denise Bousquet, Simone Bousquet, Marie-Anne Robert, Eva Robert, Simone Fontaine, Germaine Couture, Madeleine

D'Amours, Germaine Maheu, Rose Daigneault, Lucienne Dubreuil, Clémence Fontaine, Anita Dion, Simone Desforges, Dora Couture, Germaine Montvry, M. Miour, Gertrude Bernier, Georgiana Bousquet, Aurthier, Collette Daigneault, Bachand, Dolorès Graveline, Florence Bousquet, Madeleine Bousquet, Blanche D'Amours, Rose-Yvonne Racine, Gertrude Racine, Annette Fontaine, Annette Racine; MM. Gérard Bousquet, Auray Bousquet, Ovide Bousquet, Félix Bernier, Lucien Couture, Oray Ménard, Marcel Labonté, Clément Labonté, Lucien Daigneault, Edy Daigneault, Miour, Bachand, Paul Graveline, Joseph Gervy, Alfred D'Amours, Adrien Robert, Henri Daigneault, Bachand, Georges-Henri Cadieux, Lucien Martin, Georges Martin, Roland Bousquet, Hervé Bousquet, Félix Bousquet.

La musique était fournie par MM. Henri Daigneault, Paul Graveline, M. et Mlle Miour, Germaine Couture, Georges Martin et Laurier Graveline.

SAINT-CESAIRE

Dimanche soir, le 7 février, des parents et amis ont causé une surprise à M. Jean Ducharme à l'occasion de son 66ième anniversaire de naissance. Cette fête fut organisée par des amis de St-Pie lesquels avaient travaillé pour M. Ducharme à la construction de l'aqueduc de leur paroisse. Au nom de tous, M. Emile St-Onge de St-Pie, présente les vœux ainsi qu'un magnifique cadeau.

Etaient présents: MM. Emile St-Onge, Adélard et Léopold Morissette, M. H. P. St-Pierre, MM. et Mmes Charles St-Pierre, Ozius Chagnon, Salvador St-Germain; Mlle Yvonne St-Pierre, Simonne Chagnon, tous de St-Pie. MM. et Mmes Jean Herman Ducharme, Lucien, Arthur, Joseph et Henri Ducharme, Adélard Milner, Joseph Chauvin, Thomas Ramsbottom, Hormisdas Fontaine de St-Césaire, M. et Mme Uldérie Hébert de St-Hyacinthe.

MM. Ant. et Gérard Ostiguy, Nap. Allard, Rouville Hamel, Yvon, Gaëtan et Jean Claude Ducharme; Mlle Délima Pétrand, Prissille Trétreault, Suzanne et Reine Claire Ducharme de St-Césaire; Mlle Suzanne Martel de Ste-Brigide, Anna Ducharme de St-Damase.

SAINT-DENIS

Les funérailles de Mlle Marie-Rose Bélanger, qui s'est noyée accidentellement dans la rivière Richelieu, ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Denis sur Richelieu le 1er février. La levée du corps fut faite par Mgr L. A. Sénécal, curé, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Guertin. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Morin et L. Benoit.

Au choeur l'on remarquait Mgr Sénécal et les enfants du collège.

Les porteurs étaient MM. H. Phaneuf, Honoré Huard, Lucien Laganière, Théodore Charron, Nazaire Roy et Roméo Lussier.

Le deuil était conduit par ses frères Alphonse et Josephat Bélanger.

Dans le cortège l'on remarquait MM. Odilon Bélanger, son père; Lionel, Jean, Louis, Marcel et Denis, ses frères; Irène, Cécile, Martin, Simone, ses sœurs, ainsi qu'une foule de parents et amis de la famille.

La défunte était âgée de 26 ans. Elle laisse ses père et mère ainsi que plusieurs frères et sœurs.

Voici la liste des témoignages de sympathie envoyés à la famille en deuil:

Bouquets spirituels. — La famille Odilon Bélanger, Famille Albert Lussier, Famille Ferdinand Petit, Famille Joseph Richer, Famille Veuve W. Lussier, Famille Amédée Huard, Mlle Jeanne Richer, Famille Lionel Noisieux St-Hilaire, Famille Magloire Lamothe, Famille George Étienne Plante, M. et Mme Antonio

Péloquin, M. D. Davignon, St-Hyacinthe, M. et Mme Arpin, Ste-Madeleine, M. et Mme W. L'Heureux, Montréal, M. et Mme D. Archambault, Montréal, Dr M. et Mme L.-A. Lebrun, M. F. Bédard, artiste, Montréal, M. et Mme Camille Leblanc, Famille Aldéas Champigny, M. et Mme Stanislas Bonin, Montréal, M. et Mme Henri St-Pierre, M. et Mme Ernest St-Pierre, M. Ernest Bonin, M. Paul et Jules Ferland Montréal, M. et Mme Renée Chapdelaine, M. et Mme Langlois, St-Antoine, M. et Mme Lucien Chrétien, Sorel, Mme Veuve J. C. Archambault.

Association des messes perpétuelles. — 25 par M. et Mme Magloire Lamothe, Montréal, Mlle Denise Girouard, St-Ours, Mlle Antoinette Marchessault, St-Ours, M. et Mme Henri Berthiaume, St-Ours, Famille E. E. Larue St-Hyacinthe, M. et Mme A. J. Archambault, St-Hyacinthe, Mlle Marguerite et Lucette Gélneau St-Jean, La Chorale de St-Denis, M. J. Berthiaume, M. et Mme Adélard Bousquet, M. et Mme Wilfrid Gaudette, née Gabrielle Péloquin, Mme Joseph Coulombe Montréal, Famille Amédée Leblanc, Montréal.

Couronne de fleurs. — M. W. Groulx de Montréal, ami de la défunte.

Gerbes. — M. et Mme Red Nelson, et Mlle Ninon Quintal, de Montréal.

MONT ST-HILAIRE

Plusieurs de nos sportsmen se sont rendus à Montréal pour l'arrivée des coureurs du marathon en raquettes. On remarquait MM. Léon Boucher, Roland St-Georges, Elias Noisieux, Chas.-Emile St-Georges, Paul Auclair et Edmond Auclair.

—Dimanche dernier eut lieu, sur la glace du Richelieu des courses de chevaux. Dimanche prochain on nous promet de grandes surprises, car l'animation règne beaucoup entre les concurrents. Les chevaux appartenant à MM. Philippe Malo et Charles Pinsonnault ont fait bonne figure et on s'attend à de grands développements dimanche prochain.

—MM. Edmond Leduc et D. H. McFarlane ont été élus directeurs de la Société Pomologie lors de la convention de cette société à l'hôtel Queens, Montréal, la semaine dernière.

—MM. Edmond Auclair et Jean-Luc Cardinal, directeurs de l'Unité Athlétique et Sportive de St-Hilaire, sont allés à la rencontre des raquetteurs du marathon Peter Dawson samedi à la Pointe aux Trembles.

—M. Edmond Leduc qui a dû garder le lit à l'hôpital St-Luc de Montréal pendant 15 jours est de retour parmi nous, en pleine voie de guérison, mais il doit retourner à cette institution pendant 4 ou 5 semaines encore pour traitement.

—M. Joseph Denis, contracteur et entrepreneur de puits artésiens, a ajouté à son "plant" une nouvelle installation pour dégeler les aqueducs.

—M. Thomas Lahaise a visité plusieurs parents et amis à Montréal ces jours derniers.

—M. Armand Pion et Wilfrid Therrien de passage à St-Jude.

—M. et Mme Thomas Guérin, de Montréal, ont passé la fin de la semaine au "Vieux Moulin".

—Plusieurs de nos jeunes ont visité le bazar de la paroisse voisine, St-Jean-Baptiste.

—Plusieurs parents et amis se sont réunis le samedi gras chez M. Jean-Félix Martin pour fêter la victoire de M. Jean Beauchemin qui a remporté les honneurs lors de la course en raquettes de 9 milles, il y a 15 jours. Une magnifique coupe ainsi qu'un joli cadeau fut présenté au héros de la fête. Il y eut chant, danses et divers amusements, si bien qu'on se sépara tard dans la soirée et chacun emportant un bon souvenir. On remarquait M. Emery Martin, M. et Mme Ananie Désourdy, M. et Mme C. A. Pinsonnault, Mlle

Tél. 31

Service prompt — sécurité garantie

Rés. 689

DUCKETT & DUCKETT ENRG.

J. B. E. Durocher, Prop.

COURTIER EN ASSURANCES GENERALES

84 St-Simon

SAINT-HYACINTHE P. Q.

Place du Marché

THEATRE CORONA

SAMEDI, 13 FEVRIER

Buck Jones et Carmelita Garaghty dans

THE TEXAS RANGER

Une organisation malhonnête se livre au pillage et la propriété d'autrui. Un officier fait tout en son pouvoir pour punir le vice et réussir, après maintes aventures, par vaincre les malfaiteurs et obtenir...

Pathé-Journal, cartoon, Série: Heroes of the Flame

DIMANCHE-LUNDI, 14-15 FEVRIER

Clara Bow, Ralph Forbes, Charles Ruggles, Skeets Gallagher dans

HER WEDDING NIGHT

Une grande vedette prend tous les moyens pour échapper ses nombreux admirateurs. Elle finira cependant par marier. C'est alors qu'il s'en suit des scènes amusantes.

Gazette Illustrée, comédie, Screen Snapshots

MARDI-MERCREDI, 16-17 FEVRIER

Douglas Fairbanks et Bebe Daniels dans

REACHING FOR THE MOON

C'est l'histoire d'un financier qui est tout à son travail. Il tourne la tête des femmes sans jamais tourner la sienne. Il s'en trouve une qui prend la résolution de conquérir cet inaccessible financier. Il faut voir comment elle triomphera.

Gazette Illustrée...

JEUDI-VENDREDI, 18-19 FEVRIER

Gaby Morlay et Charles Vanel dans

MAISON DE DANSE

Vue Parlée en français

C'est l'histoire d'une jeune fille qui subvient aux besoins d'une vieille femme et ne reçoit, comme récompense, que des mauvais conseils. Elle réussit à se faire engager comme danseuse dans un café et c'est le début du drame au cours duquel une lutte furieuse s'engage.

Pathé-Journal, cartoon, Série: Heroes of the Flame

LES RHUMES DE POITRE EXIGENT CE DOUBLE SOULAGEMENT

Un onguent volatil qui est piqué par simple friction

Lorsque les rhumes agissent les bronches et les poumons en danger. Le doublement important de commencer de suite le traitement double action du Vicks. Les germes du rhume se multiplient si vite qu'il est dangereux d'attendre même quelques heures.

Le double soulagement apporte le Vicks comme dès qu'il est frictionné sur la gorge et la poitrine:

(1) Il agit à travers la gorge comme un cataplasme, se géant la gène et la douleur.

(2) Ses ingrédients sont dégagés sous la chaleur du corps et directement jusqu'aux parties enflammées détachant le flegme et facilitant la respiration.

Les mères qui ont des enfants apprécient particulièrement le Vicks parce qu'il est employé extérieurement, vite ainsi le constant usage remède internes qui sont nuisibles pour les petits macs délicats.

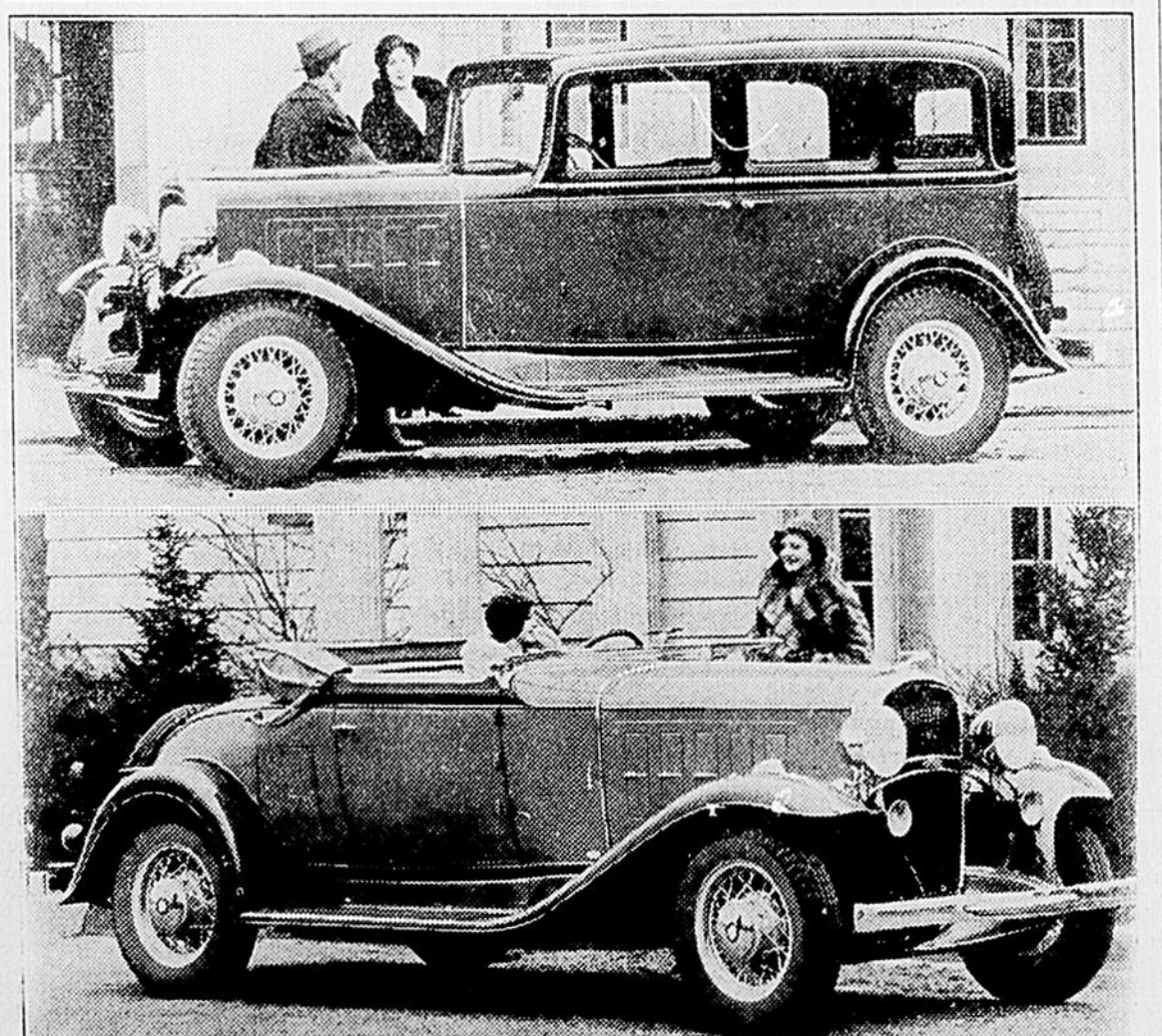
Pour obtenir un échantillon gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Wait Company Ltd. rue Saint-François - Montréal, Canada.

VICKS VAPOR

ger. Evanouissement. — Lorsqu'en été, une personne s'évanouit par suite de l'élévation de température, on peut, après aspirations d'usage lui donner un peu de café noir et l'effet en est merveilleux.

Le nombre des chômeurs États-Unis est approximativement de six millions huit cents mille. Le niveau général des affaires est d'un tiers en dessous de la normale.

Oldsmobile Huit en Ligne et Oldsmobile Six



LES NOUVEAUX MODELES POUR 1932 PRESENTENT DE NOMBREUX PERFECTIONNEMENTS:

En haut, le Sedan Oldsmobile Huit en Ligne de 1932. En bas, la routière convertible Oldsmobile Six de 1932. L'Oldsmobile pour 1932 offre un moteur huit en ligne et un moteur six cylindres, tous les modèles étant montés sur le même châssis de 116 1/2 pouces d'empattement, la différence de prix entre le Huit et le Six étant légère. Les Oldsmobile sont pourvus du synchromesh, du roulement libre, de l'étrier à glissement automatique, du nouveau décarboneur, de carrosseries aux lignes audacieuses, d'intérieurs plus spacieux et de nombreuses commodités.